

Commune de Leysin



Rapport de gestion 2023



Commune de Leysin

MUNICIPALITE DE LEYSIN

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNEE 2023

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes, de l'article 34 du Règlement sur la comptabilité des communes et de l'article 95 du Règlement du Conseil communal de Leysin, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2023 ainsi que les comptes de la Caisse communale pour le même exercice.



TABLE DES MATIERES

MUNICIPALITE	p. 3
- Composition	p. 3
- Organisation	p. 4
- Délégations municipales	p. 9
- Commissions	p. 10
- Séances de la Municipalité	p. 12
- Préavis et communications au Conseil communal	p. 12
- Autorisation générale d'achats et ventes de biens et droits immobiliers	p. 13
- Rencontre des trois Municipalités	p. 13
- Nonagénaires	p. 13
- Mérite sportif	p. 13
CONSEIL COMMUNAL	p. 15
- Liste des membres	p. 15
- Bureau - Commissions	p. 15
- Activités du Conseil communal	p. 19
ADMINISTRATION GENERALE	p. 22
- Personnel communal	p. 22
- Exercice des droits politiques	p. 23
- Référendums et initiatives	p. 24
- Naturalisations	p. 26
- Manifestations	p. 26
- Visite préfectorale – Protection civile	p. 28
- Bus local	p. 28
- SDIS Alpin	p. 29
TOURISME ET SPORT	p. 30
- Taxe de séjour – ATALC - GSL SA	p. 30
POLICE DES CONSTRUCTIONS	p. 31
SERVICE DES TRAVAUX ET DES EAUX	p. 33
- Répartition des heures effectives par chantier et par département	p. 33
- Récapitulation générale	p. 34
- Service administratif – Culture et loisirs - Tourisme	p. 35
- Installations sportives – Terrains communaux	p. 36
- Pâturages – Bâtiments communaux et halte de Versmont	p. 37
- Routes et voirie – Parcs et promenades	p. 38
- Cimetière – Ordures ménagères et déchets	p. 39
- Décharge terreuse – Réseau égouts et épuration – Temples et cultes	p. 40
- Collège Le Suchet - Police	p. 41
- Service des eaux	p. 42
SECURITE PUBLIQUE	p. 43
- Informations générales	p. 43
- Répartition des heures effectives par chantier et par commune	p. 45
CONTROLE DES HABITANTS	p. 47
- Statistique et recensement annuels	p. 47
- Inhumations	p. 48
DOMAINES ET FORETS	p. 49

COMPOSITION

Issue des élections des 7 mars 2021 (1^{er} tour Municipalité), des élections tacites des 28 mars 2021 (2^{ème} tour Municipalité) et 25 avril 2021 (1^{er} tour Syndic) et élection complémentaire du 13 février 2022 (1^{er} tour Municipalité), la Municipalité a eu la composition suivante au cours de l'exercice écoulé :

Syndic

M. UDRIOT Jean-Marc
(Entente Leysenoude – PLR Les Libéraux-Radicaux)

Municipaux

M. DUBOIS Pierre-Alain
(Mouvement Indépendant Leysenoud)

Mme HABEGGER Laurence
(Entente Leysenoude – PLR Les Libéraux-Radicaux)

M. NIKLES Daniel
(Le Forum)

M. RYTER Jean Philippe
(Entente Leysenoude – PLR Les Libéraux-Radicaux) dès le 28 février 2022

ORGANISATION

Vice-présidence : M. DUBOIS Pierre-Alain

Secrétaire municipal : M. BONVIN Jean-Jacques

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITE

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES – URBANISME – MOBILITE

M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic

Suppléant : M. NIKLES Daniel

Administration générale

- Actes notariés
- Affaires juridiques
- Assurances
- Communication
- Relations extérieures
- Relations intérieures
- Ressources humaines
- Locations diverses

Urbanisme

- Gestion urbanisme
- Vision territoriale Leysin 2030
- Cadastre

Dossiers spécifiques

GASA SA

Finances

- Budget
- Contentieux
- Emprunts
- Facturation
- Impôts et taxes
- Comptabilité générale

Mobilité

- Bus navette
- Mobilité douce
- Prolongement ligne Aigle - Leysin
- Liaison verticale
- Zone 30 km/h

EAUX – INFRASTRUCTURES – VOIRIE - CONSTRUCTIONS

M. RYTER Jean Philippe

Suppléant : M. UDRIOT Jean-Marc

Entretien des infrastructures

- Cimetière (aménagement, entretien)
- Eclairage public
- Egouts, épuration, STEP
- Parcs et promenade, Village
- Réseau routier et places de parc
- Temple

Voirie

- Compostage - déchetterie
- Décharges
- Ressourcerie

Constructions

- Police des constructions
- Sécurité des chantiers

Eaux

- Analyses
- Micro-centrale
- Sources
- Distribution de l'eau

Dossiers spécifiques

- STEP intercommunale
- Chemin de la Source
- Service information territoire (SIT)
- RC 709

TOURISME – AFFAIRES SOCIALES – SECURITE PUBLIQUE

Mme HABBEGER Laurence

Suppléant : M. DUBOIS Pierre-Alain

Tourisme

- Taxe de séjour
- Développement vie nocturne
- Relations résidents secondaires

Sécurité publique

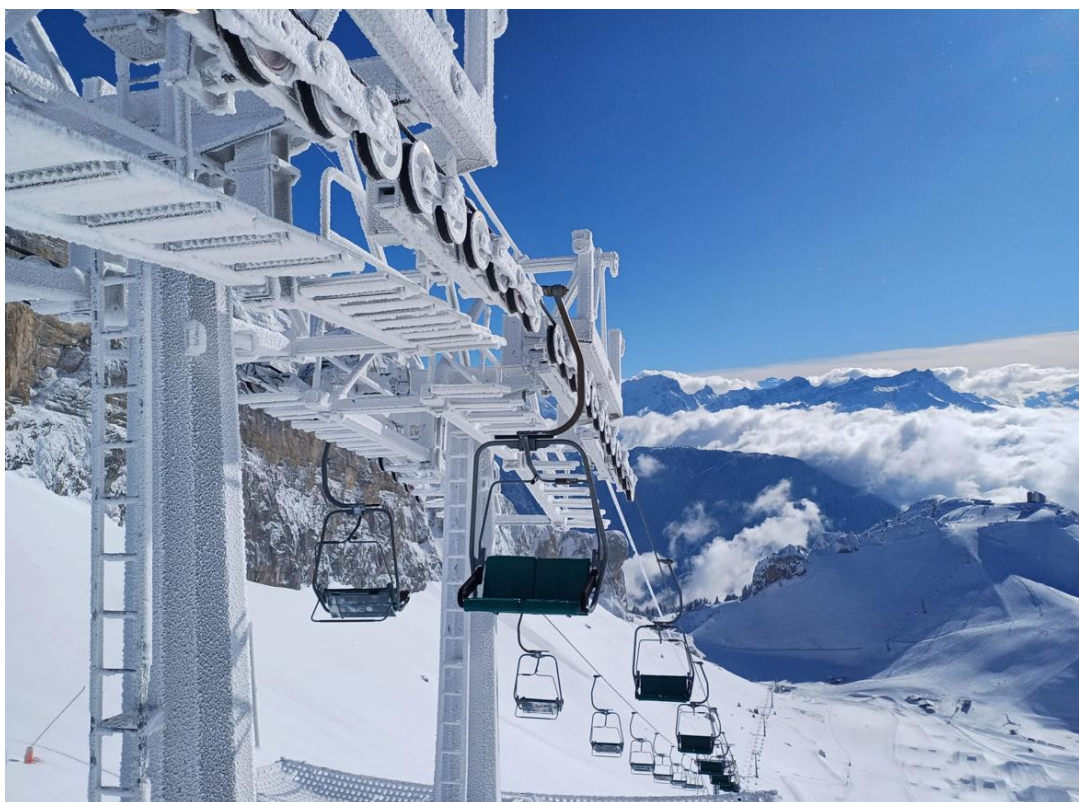
- Contrôle des habitants
- Défense incendie et secours
- Inhumations
- Police (assistant/gendarmerie)
- Police du commerce
- Protection civile et militaire
- Secours en montagne
- Signalisation touristique
- Contrôle sécurité chantiers
- Salubrité, hygiène
- Taxis

Affaires sociales

- Services médicaux
- Services sociaux

Dossiers spécifiques

- Site internet communal
- Développement camping
- Zone Camping-cars, Place des Feuilles
- Sortie des aînés
- Plan canicule



SPORTS – DEVELOPPEMENT DURABLE - INFORMATIQUE

M. NIKLES Daniel

Suppléant : M. RYTER Jean Philippe

Sports

- Centres sportifs
- Bike Park – VTT – Pumptrack
- Maison du Sport vaudois
- Minigolf
- Tobogganing Park
- Sentiers raquettes
- Pistes de ski de fond
- Sentiers pédestres été/hiver
- Nordic Walking
- Avenir des Centres sportifs

Développement durable

- Chauffage
- Cité de l'Energie / Energie solaire et renouvelable

Informatique

- Cyber sécurité
- Bureautique
- Télématicque

Dossiers spécifiques

- Manège

ECOLES PUBLIQUES – AFFAIRES CULTURELLES - FORETS, DOMAINES ET BATIMENTS

M. DUBOIS Pierre-Alain

Suppléante : Mme HABEGGER Laurence

Ecoles publiques

- Collège intercommunal
- Enseignement spécialisé
- Orientation professionnelle
- Services médicaux scolaires
- Collège Le Suchet
- Transports scolaires

Forêts, domaines et bâtiments

- Améliorations foncières
- Forêts, domaines, alpages
- Stratégie de développement des bâtiments communaux
- Maison de Commune
- Maison de Paroisse

Affaires culturelles

- Bibliothèque
- Musée
- Lieux de culte
- Paroisses
- Sociétés locales
- Association Loisirs Jeunesse
- Cinéma

Dossiers spécifiques

- Chalet Le Temeley

Le Vice-Président (et non le suppléant) assume les responsabilités liées à l'administration générale et à la gestion du personnel en cas de remplacement du Syndic.

Chaque titulaire est responsable des bâtiments communaux en rapport avec les dicastères qu'il dirige.

LAVE TORENTIELLE DE PONTY

L'automne et le début de l'hiver 2023 ont été très humides. De ce fait, les terrains se sont gorgés d'eau, à saturation pour certains.

Le 14 décembre 2023 un pic de précipitations a été atteint et fut l'élément déclencheur de plusieurs glissements de terrain ainsi que de la lave torrentielle de Ponty. Selon les dires des riverains, cet événement a débuté en soirée et a duré toute la nuit. Le lit du ruisseau a été fortement endommagé pour devenir nettement plus profond. Des blocs en place ou situés dans les berges ainsi que des troncs ont également été emportés. Tous ces matériaux se sont retrouvés dans le profil d'écoulement et le volume était dès lors très important.

Les différentes passerelles piétonnes n'ont pas résisté et le passage de la route d'accès à Ponty avait un gabarit trop faible pour une telle masse. A cet endroit, deux voitures ont été emportées, heureusement sans victime. Une partie des matériaux s'y est également déposée. Cette masse a continué sa course en obstruant aussi le pont du Larrevoin sur l'ancienne route.

La zone de déclenchement se situe entre Crétayou et Les Bans dans la partie supérieure de Ponty. Il s'agit d'un secteur relativement humide avec des zones de marais et prairies humides.

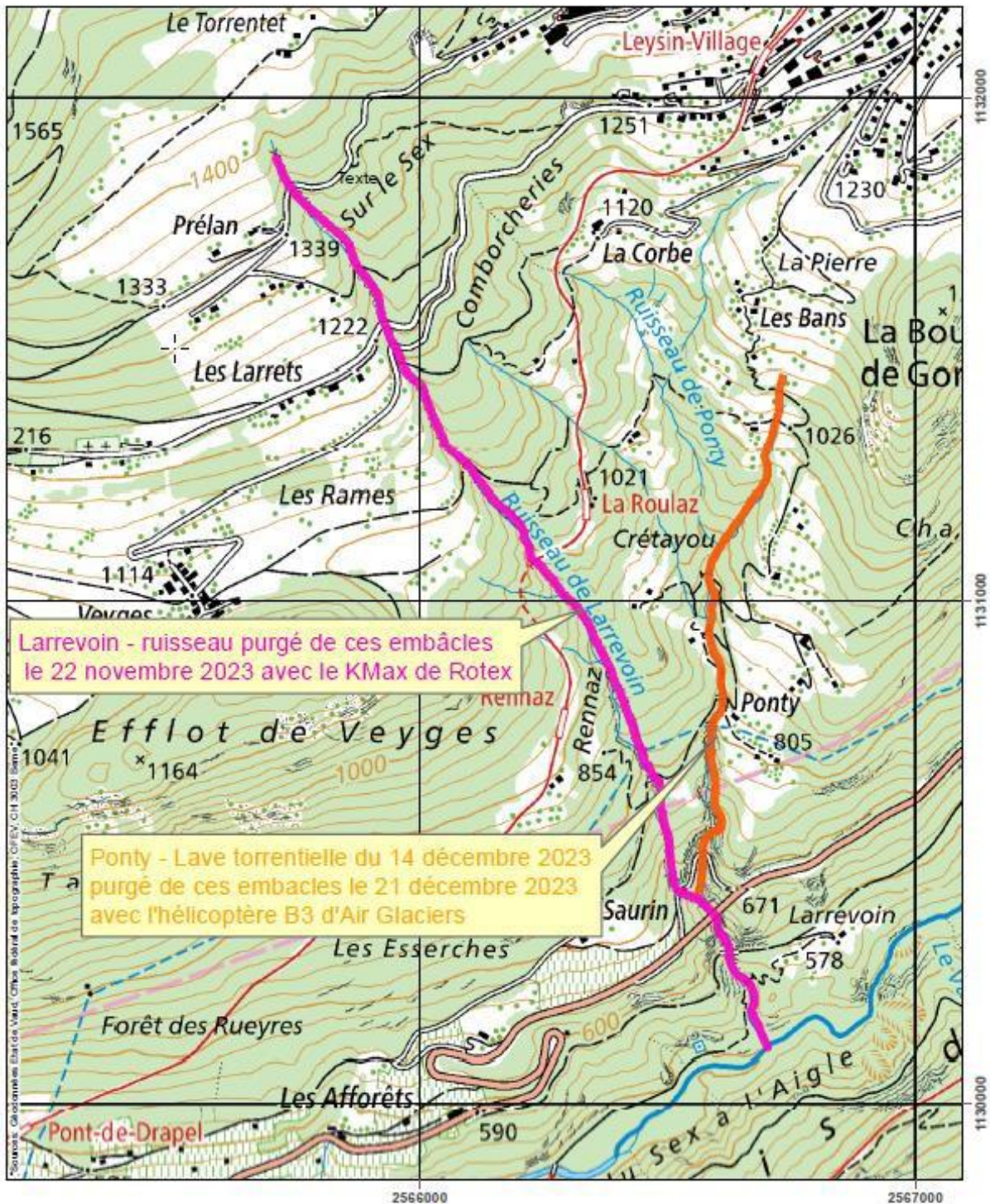
Les Services communaux de Leysin et d'Aigle, le GFLO, la DGE-Eau, Romande Energie et la Société du Gaz ont rapidement été sur place. Les premiers travaux ont consisté à rétablir l'accès aux riverains en dégagant les routes et les passages de pont. Le GFLO a effectué immédiatement une analyse afin de déterminer les dangers potentiels.

Fort heureusement, les précipitations ont diminué et des travaux d'exploitation des bois ont pu être organisés. Le 21 décembre les troncs ont été débardés avec l'hélicoptère, ce qui a permis de libérer ainsi le gabarit d'écoulement.

Zone de déclenchement



Ruisseaux Larrevoin et Ponty



Laurent Berset
Echelle : 1:10'000
Date : 22.12.2023

DELEGATIONS MUNICIPALES

Association intercommunale scolaire Les Ormonts-Leysin (AISOL)

M. DUBOIS Pierre-Alain,
Comité directeur
M. UDRIOT Jean-Marc,
Conseil intercommunal

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA)

M. RYTER Jean Philippe,
Comité directeur

Bus local

M. UDRIOT Jean-Marc, Président

Commission de police

Mme HABEGGER Laurence, Présidente
M. DUBOIS Pierre-Alain
M. NIKLES Daniel

Groupement Forestier Leysin-Les Ormonts (GFLO)

M. DUBOIS Pierre-Alain,
Comité directeur
M. Jean-Marc Udriot
Représentant Assemblée générale

Police des constructions

Commission des constructions
M. RYTER Jean Philippe, Président

Commission de salubrité et d'hygiène

Mme HABEGGER Laurence, Présidente
M. NIKLES Daniel

Ecole de Musique Leysin-Les Ormonts (EMLO)

M. DUBOIS Pierre-Alain

Taxations immobilières et fiscales

Taxation incendie des immeubles
M. UDRIOT Jean-Marc
Estimation fiscale des immeubles
M. UDRIOT Jean-Marc

Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA)

M. NIKLES Daniel,
Conseil d'administration

Association du site didactique des énergies renouvelables

M. NIKLES Daniel

Colonne de secours

Mme HABEGGER Laurence

Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC)

Mme HABEGGER Laurence

Paroisses catholique et protestante

M. DUBOIS Pierre-Alain

Télé Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA

Mme HABEGGER Laurence

ASANTE SANA

Mme HABEGGER Laurence

Association régionale de l'action sociale Aigle-Pays d'Enhaut (ARASAPE)

Mme HABEGGER Laurence

Chablais Sport

M. NIKLES Daniel

Chablais Région

M. UDRIOT Jean-Marc, Comité directeur

Caisse Intercommunale de Pensions (CIP)

M. UDRIOT Jean-Marc
Mme HABEGGER Laurence

Communauté d'intérêt touristique des Alpes Vaudoises (CITAV)

Mme HABEGGER Laurence

Hôpital du Chablais

Mme HABEGGER Laurence

Maisons de retraite

Mme HABEGGER Laurence

Organisation régionale de protection civile (ORPCi)

Mme HABEGGER Laurence

SATOM SA

M. RYTER Jean Philippe

Plateforme Santé Haut-Léman (PSHL)

Mme HABEGGER Laurence



Société du Gaz de la Plaine du Rhône (SGPRh)

M. UDRIOT Jean-Marc

Association du Refuge de Solacyre

Mme HABEGGER Laurence

Fondation Leysin Big Air Bag

M. UDRIOT Jean-Marc

M. NIKLES Daniel

Union des Communes Vaudoises (UCV)

M. UDRIOT Jean-Marc, Comité directeur

Association des commerçants et Artisans de Leysin (ACAL)

Mme HABEGGER Laurence

Association Leysin Arts Auditorium

M. DUBOIS Pierre-Alain

COMMISSIONS**Commission intercommunale et consultative du feu (SDIS Alpin)**

Président	M.	GENILLARD François, Municipal d'Ormont-Dessus
Vice-présidente	Mme	HABEGGER Laurence, Municipale de Leysin
Membres	M.	BORLOZ Pierre-Alain, Municipal d'Ormont-Dessus
	M.	OGUEY Louis Philippe
	M.	GREMINGER Alain, Cdt du Service de défense incendie et de secours (SDIS Alpin)
	M.	GENILLARD Philippe
Secrétaire	M.	BELKACEM Malik
Caissière	Mme	MONNEY Joëlle, Boursière communale de Leysin

Police des constructions - commission d'enquête

Président	M.	RYTER Jean Philippe, Municipal
Secrétaire	M.	BERNEY Amaury, Technicien communal → 30.09.2023
	M.	FLIPO Christophe, Technicien communal dès le 01.11.2023

Commission de salubrité et d'hygiène

Présidente	M.	HABEGGER Laurence, Municipale
Membre	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Secrétaire	M.	BERNEY Amaury, Technicien communal → 30.09.2023
	M.	FLIPO Christophe, Technicien communal dès le 01.11.2023
Médecin		Leysin MED

Commission de sécurité au travail (selon directives SUVA)

Président	M.	CHESAUX Pierre Henri, Chef du Service des Travaux et des Eaux
Membres	M.	BELKACEM Malik, Assistant de Sécurité Publique
	M.	CHESAUX Jonathan

Commission de police

Présidente	Mme	HABEGGER Laurence, Municipale
Membres	M.	DUBOIS Pierre-Alain, Municipal
	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Secrétaire	Mme	BANDEIRA Jennifer

Commission du bus local

Président	M.	UDRIOT Jean-Marc, Syndic
Membres	M.	PELLAUD Antoine, Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA)
	M.	WAHL Jacques, Association des Propriétaires de Résidences Secondaires (APRS)
	M.	DESEYN Brecht, Intersoc
	M.	BRUGGER Pascal, Directeur a.i. ATALC → 30.04.2023
	M.	BELOGI Alexandre, Directeur ATALC dès le 01.05.2023
	M.	TISSOT-DAGUETTE Philippe, Société des Hôteliers Leysin (SHL)
	Mme	DOURDAN Constance, ACAL
	M.	DISCHAMP Terry, ACAL
	M.	BELKACEM Malik, Assistant de sécurité publique
	M.	REPICI Natale, Leysin Excursions
	M.	REPICI Giuseppe, Leysin Excursions
	M.	PACCAUD Michel, Délégué à la mobilité et à l'urbanisme

Commission culturelle

Président	M.	MOREL Serge, Conseiller communal
Membres	M.	DUBOIS Pierre-Alain, Municipal
	M.	BRUGGER Pascal, Directeur a.i. ATALC → 30.04.2023
	M.	BELOGI Alexandre, Directeur ATALC dès le 01.05.2023
Trésorière	Mme	CHABLAIX Delphine
Secrétaire	Mme	HILTMANN Tamara

Commission VTT / Association Leysin Outdoor

Président	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Membres	M.	BRUGGER Pascal, Directeur a.i. ATALC → 30.04.2023
	M.	BELOGI Alexandre, Directeur ATALC dès le 01.05.2023
	M.	PELLAUD Antoine, Directeur GSL SA
	M.	CHESAUX Pierre Henri, Chef du service des travaux et des eaux
	M.	HEFTI Blaise, Conseiller communal
	M.	PAVILLARD Fabian, Conseiller communal
	M.	ROTH Yann
	M.	CANTENOT Brice
	M.	SAUSER Christophe
	M.	SERRA Rémi, Président ACAL
Secrétaire	Mme	ROTH Léonie

Commission de l'énergie

Président	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Membres	M.	CHESAUX Pierre-Henri, Chef du Service des Travaux et des Eaux
	M.	PELLAUD Antoine, Directeur GSL SA
	Mme	DUROUX BARMAN Marie-Luce, Déléguée à l'énergie → 31.07.2023
	M.	BERNEY Amaury, Technicien communal → 30.09.2023
	M.	FLIPO Christophe, Technicien communal dès le 01.11.2023

Commission énergie, climat et durabilité

Président	M.	NIKLES Daniel, Municipal
Membres	M.	UDRIOT Jean-Marc, Syndic
	Mme	GALLMEIER Joan, Conseillère communale
	M.	GAULIS Claude, Conseiller communal
	M.	GAGNEBIN Luc-Etienne, Conseiller communal
	M.	PAVILLARD René, Conseiller communal
	M.	MOREL Serge, Conseiller communal
	Mme	GRÜTER Adeline, Conseillère communale
	Mme	GRIFFET-GASSER Fabienne, Conseillère communale
Secrétaire	Mme	DUROUX BARMAN Marie-Luce, Déléguée à l'énergie → 31.07.2023

SEANCES DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité a tenu, pendant l'année 2023, 35 séances qui ont eu lieu en général le lundi, à 13h30. Les comptes rendus de ces séances sont consignés dans 287 pages de procès-verbaux.

Le Syndic et le Secrétaire municipal préparent le jeudi la séance du lundi suivant. Le courrier à traiter est remis aux municipaux concernés et porté à l'ordre du jour. Le courrier, dit de simple information, est distribué de la même façon mais n'est pas évoqué en séance, sauf si le Municipal intéressé juge utile d'en faire mention.

En principe, le procès-verbal ne relate pas les délibérations qui n'ont pas abouti à une décision. Cette règle n'est toutefois pas absolue lorsqu'il convient d'assurer le suivi de certains dossiers dont l'étude se reporte sur plusieurs séances ou lorsqu'il s'agit de mentionner, pour la chronique, des événements auxquels la Municipalité a pris part.

Avant examen en séance de Municipalité, les dossiers de demandes de permis de construire sont étudiés par la Commission des constructions.

PREAVIS ET COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL 2023

- N° 1 Réfection des chemins agricoles – 3^{ème} étape / Chemin de Ponty
 - N° 2 Diversification touristique 4 saisons – Masterplan VTT 2025 – développement de l'infrastructure VTT
 - N° 3 Arrêté d'imposition pour l'année 2024
 - N° 4 Centre sportif de la Place Large – installation de panneaux photovoltaïques
 - N° 5 Budget de l'exercice 2024
- Rapport de la Commission de gestion sur la visite des bâtiments et domaines communaux pour l'année 2023 et réponses de la Municipalité
- Comptes et gestion 2022

AUTORISATION GENERALE D'ACHATS ET DE VENTES DE BIENS ET DE DROITS IMMOBILIERS

La Municipalité n'a effectué aucune transaction immobilière durant l'année 2023.

RENCONTRE DES TROIS MUNICIPALITES



Conformément à la tradition, les Municipalités d'Ormont-Dessous, Ormont-Dessus et Leysin se sont réunies en séances plénières les 31 mai et 1er novembre 2023.

Divers sujets ont été abordés, notamment :

- SDIS Alpin
- Convention de ramonage
- Journées des jeunes citoyens
- Groupement forestier Leysin-Les Ormonts (GFLO)
- Organiste pour la Vallée
- Plan énergie et climat communal (PECC)
- AISOL
- Ecoles, bâtiments et classes scolaires

NONAGENAIRES

Deux personnes ont fait l'objet de la traditionnelle attention de la Municipalité à l'occasion de leur nonantième anniversaire, il s'agit de Mesdames et Messieurs :

Jean SCHWARZ
né le 2 mai 1933

Nelly MEYLAN
née le 20 août 1933

MERITE SPORTIF

L'objectif du Mérite sportif est de récompenser et d'encourager les jeunes sportives et sportifs, à titre individuel ou en équipe. Il est attribué, en principe chaque année, lors de la dernière séance de l'année du Conseil communal.

C'est donc lors de la séance du Conseil du 14 décembre 2023 que deux Mérites sportifs ont été attribués pour cette année 2023.



Le premier a été décerné dans la catégorie « ski alpinisme » à Mlle Robine DESEYN, 17 ans.

Son palmarès :

Hiver 2021/2022

- 3 x championne de Suisse et 1^{ère} du classement Swiss youth cup U16

Hiver 2022/2023

- 3^{ème} au classement général de coupe du monde de sprint U18
- 6^{ème} au classement général de coupe du monde overall
- 3^{ème} aux championnats suisses, individuel

Le second Mérite sportif a été attribué au Tennis Club Leysin.

Au cours de ces dix dernières années, plusieurs joueurs issus de la formation locale ont été engagés dans les championnats nationaux et régionaux, cadres vaudois, cadres suprarégionaux, interclubs ainsi que dans des tournois nationaux et internationaux.

- 3 joueuses classées parmi les 10 meilleures de Suisse dans leur catégorie la même année
- Le Tennis Club Leysin a remporté le titre national en interclubs juniors et a été finaliste à trois autres reprises



LISTE DES MEMBRES

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2023 (législature 2021-2026)

1. ARSIC Violeta	ENT	24. HEFTI Blaise	ENT
2. BARROUD Eric	ENT	25. LÖFSTEDT Julia	FOR
3. BAUME Nicolas	MIL	26. LUGON-MOULIN Shelley	ENT
4. BEQIRI Nadège	FOR	27. MAC DONALD Ian	FOR
5. BLANCHARD Corinne	MIL	28. MANIGLEY Madeleine	MIL
6. BÖSCH Stéphane	FOR	29. MOREL Serge	ENT
7. BRIDE Marie-France	ENT	30. MOREROD Frédéric	MIL
8. CHAMPAGNAC Jean-Daniel	FOR	31. MOTTIER Vincent	ENT
9. CHAUVY Bertrand	MIL	32. NIKLES Joanne	FOR
10. CRESPO Alexandre	FOR	33. OGUEY Damien	ENT
11. CUCHE Théophile	ENT	34. PAVILLARD Fabian	ENT
12. DURUSSEL Philippe	ENT	35. PAVILLARD René	ENT
13. FIEDLER Brock	ENT	36. PELLAUD Eric	ENT
14. FRIEDRICH Jean-Luc	ENT	37. PETRUCCI Fabien	ENT
15. GAGNEBIN Luc-Etienne	FOR	38. RAUSIS Sonia	MIL
16. GALLMEIER Joan	FOR	39. SANGLERAZ Pascal	MIL
17. GALLMEIER Julia	FOR	40. SCHÜLER Françoise	ENT
18. GAULIS Claude	MIL	41. TAUXE Lucas	ENT
19. GREMAUD Nicole	FOR	42. TAUXE Philippe	ENT
20. GRIFFET-GASSER Fabienne	MIL	43. VAUDROZ Nicolas	FOR
21. GRÜTER Adeline	ENT	44. WIDMER-KNECHT Eve	ENT
22. GUERIN Marc	MIL	45. ZBINDEN Yvan	MIL
23. HEBERT Elliott	FOR		

ENT = Entente Leysenoude FOR = Le Forum MIL = Mouvement Indépendant Leysenoud

BUREAU

	01.07.2022 au 30.06.2023 (élection du 29.06.2021)	01.07.2023 au 30.06.2024 (élection du 30.06.2022)
Présidence	Mme SCHÜLER Françoise (ENT)	Mme SCHÜLER Françoise (ENT)
1 ^{ère} Vice-Présidence	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)
2 ^{ème} Vice-Présidence	M. BAUME Nicolas (MIL)	M. BAUME Nicolas (MIL)
Scrutateurs	Mme GRÜTER Adeline (ENT)	Mme GRÜTER Adeline (ENT)
	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)
Scrutateurs suppléants	M. ZBINDEN Yvan (MIL)	M. ZBINDEN Yvan (MIL)
	M. TAUXE Lucas (ENT)	M. TAUXE Lucas (ENT)
Secrétaire	Mme DELACRETAZ Corinne	
Huissière	Mme GWOZDZ Halina	

COMMISSION DE GESTION

	01.07.2022 au 30.06.2023 (nomination du 29.09.2022)	01.07.2023 au 30.06.2024 (nomination du 14.12.2023)
Présidence	Mme RAUSIS Sonia (MIL)	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)
Rapporteur	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)	M. CUCHE Théophile (ENT)
Membres	M. CUCHE Théophile (ENT)	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)
	M. BAUME Nicolas (MIL)	M. BAUME Nicolas (MIL)
	M. MOTTIER Vincent (ENT)	M. MOTTIER Vincent (ENT)
	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)	Mme RAUSIS Sonia (MIL)
	M. PETRUCCI Fabien (ENT)	M. TAUXE Lucas (ENT)

COMMISSION DES FINANCES – COMMISSION D'INFORMATIQUE
COMMISSION DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOSITION

	01.07.2022 au 30.06.2023 (élection du 29.06.2021)	01.07.2023 au 30.06.2024 (élection du 29.06.2021)
Présidence	M. FIEDLER Brock (ENT)	M. BÖSCH Stéphane (FOR)
Rapporteur	M. BÖSCH Stéphane (FOR)	M. MOREROD Frédéric (MIL)
Membres	M. BARROUD Eric (ENT)	M. BARROUD Eric (ENT)
	Mme GALLMEIER Joan (FOR)	Mme GALLMEIER Joan (FOR)
	M. GUERIN Marc (MIL)	M. GUERIN Marc (MIL)
	M. HEFTI Blaise (ENT)	M. HEFTI Blaise (ENT)
	M. MOREROD Frédéric (MIL)	M. FIEDLER Brock (ENT)

COMMISSION DU SPORT


	01.07.2022 au 30.06.2023 (nomination du 28.06.2023)	01.07.2023 au 30.06.2023 (nomination du 28.06.2023)
Présidence	M. PAVILLARD René (ENT)	M. PAVILLARD René (ENT)
Rapporteur	Mme BLANCHARD Corinne (MIL)	Mme BLANCHARD Corinne (MIL)
Membres	M. MAC DONALD Ian (FOR)	M. MAC DONALD Ian (FOR)
	M. GAULIS Claude (MIL)	M. GAULIS Claude (MIL)
	M. OGUEY Damien (ENT)	M. OGUEY Damien (ENT)
	M. CUCHE Théophile (ENT)	M. CUCHE Théophile (ENT)
	Mme NIKLES Joanne (FOR)	Mme NIKLES Joanne (FOR)

COMMISSION ENERGIE, CLIMAT ET DURABILITE

	01.10.2022 au 30.06.2026 (courrier Municipalité 24.08.2022)
Membres	Mme GALLMEIER Joan (FOR)
	M. GAULIS Claude (MIL)
	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)
	M. PAVILLARD René (ENT)
	M. MOREL Serge (ENT)
	Mme GRÜTER Adeline (ENT)
	Mme GRIFFET-GASSER Fabienne

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES ORMONTS ET LEYSIN (AISOL)

(sont nommés pour cinq ans – 01.07.2021 – 30.06.2026) :

<p><u>Conseil intercommunal</u> Mme ARSIC Violeta (ENT) Mme BRIDE Marie-France (ENT) M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR) M. CUCHE Théophile (ENT) Mme GREMAUD Nicole (FOR) Mme GRIFFET-GASSER Fabienne (MIL) Mme MANIGLEY Madeleine (MIL) M. MOREL Serge (ENT) M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic (ENT)</p>	
<p><u>Comité de direction</u> M. TAUXE Philippe, Président M. DUBOIS Pierre-Alain, Municipal</p>	

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA REGION D'AIGLE (AERA)

(sont nommés pour cinq ans – 01.07.2021 – 30.06.2026) :

<p><u>Conseil intercommunal</u> M. PELLAUD Eric (ENT) M. ZBINDEN Yvan (MIL) M. DUBOIS Pierre-Alain, Municipal</p>
<p><u>Comité de direction</u> M. RYTER Jean Philippe, Municipal</p>

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DU DISTRICT D'AIGLE (ORPC)

(sont nommés pour cinq ans – 01.07.2021 – 30.06.2026) :

<p><u>Conseil intercommunal</u> Mme HABEGGER Laurence, Municipale (ENT) M. HEBERT Elliott (FOR)</p>

ACTIVITES DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil communal a tenu quatre séances et a pris les décisions suivantes :

Séance du 30 mars 2023

Préavis no 1/2023 – Réfection des chemins agricoles – 3^{ème} étape – Chemin de Ponty (chemin no 17 du plan directeur)

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 850'000.—TTC afin de financer les travaux de réfection des chemins agricoles – 3^{ème} étape / Chemin de Ponty,
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par les subventions cantonales et fédérales attendues et pour le solde par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché,
- D'amortir cet investissement sur une période de 15 ans au maximum,
- D'autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche nécessaire pour mener à terme ce projet et, le cas échéant, à plaider devant toute instance.

Séance du 28 juin 2023

Comptes et gestion 2022

- D'approuver les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils sont présentés,
- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2022.

Préavis no 2/2023 – Diversification touristique 4 saisons – Masterplan VTT 2025 – développement de l'infrastructure VTT

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'310'000.-- afin d'élaborer et mettre en œuvre le concept Masterplan VTT 2025,
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante, ou cas échéant, par un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 60'000'000.-- adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 16 décembre 2021, plafond utilisé au 31 décembre 2022 à hauteur de CHF 42'964'568.—,
- D'amortir l'investissement concernant la gestion du projet de CHF 270'000.-- sur 3 ans dès l'exercice 2024,
- D'amortir l'investissement de CHF 1'040'000.-- sur une période de 15 ans au maximum, dès l'exercice 2026,
- D'autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche nécessaire pour mener à terme ce projet et, le cas échéant, à plaider devant toute instance.

Séance extra-muros du 26 septembre 2023 – Salle du Grand Conseil à Lausanne

Une fois n'est pas coutume, le Conseil communal a siégé dans la magnifique salle du Parlement vaudois, Place du Château à Lausanne.

Préavis 3/2023 – Arrêté d'imposition pour l'année 2024

- D'adopter le projet d'arrêté d'imposition communal pour l'année 2024 tel que la Municipalité le lui a soumis,
- De maintenir le taux d'imposition à 78% par rapport à l'impôt cantonal de base,
- De reconduire sans modification les autres impôts et taxes qui figurent dans la formule d'arrêté d'imposition annexée et qui fait partie intégrante de ce préavis.



Préavis 4/2023 – Centre sportif de la Place Large – installation de panneaux photovoltaïques

- D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 160'000.-- pour la réalisation d'une installation de production d'électricité renouvelable photovoltaïque au Centre sportif de la Place Large,
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement sur les liquidités courantes, ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 60'000'000.-- adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 16 décembre 2021, plafond utilisé au 31 décembre 2022 à hauteur de CHF 42'964'568.—,
- D'amortir cet investissement sur une période de 10 ans maximum, dès 2025.



Séance du 14 décembre 2023

Préavis no 5/2023 – Budget de l'exercice 2024

- D'approuver le budget de la Caisse communale pour l'année 2024 qui se présente comme suit :

Revenus	CHF	21'279'900.--
Charges	CHF	<u>21'855'560.--</u>
Excédent de charges	CHF	575'660.--

Visite des bâtiments et domaines communaux en 2023

- D'accepter le rapport de la Commission de Gestion sur la visite des bâtiments et domaines communaux en 2023, ainsi que les réponses de la Municipalité aux vœux et observations contenus dans ce rapport.

Mutations

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

- Démissions : Mme JAEP Nathalie (ENT) au 12 mai 2023
M. BAH Ibrahima (FOR) au 5 juin 2023
- Assermentations : M. DURUSSEL Philippe (ENT) au 28 juin 2023

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

- Assermentations : Mme BEQIRI Nadège (FOR) au 26 septembre 2023

PERSONNEL COMMUNAL

Répartition dans les services – état au 31.12.2023

	Temps plein	Temps partiel	Apprenti(e)s	Total
Secrétariat municipal	1	2		3
Bureau technique	1			1
Bourse communale	2			2
Contrôle des habitants		2		2
Mobilité et urbanisme	1			1
Sécurité publique	1	1		2
Conciergerie	3	2		5
Routes et voirie	11	1	2	14
Eaux	2			2
STEP	2			2
Parcs et promenades	2	3		5
Déchetterie	1			1
Total	27	11	2	40

Mutations

Durant l'année 2023, la commune a engagé :

- ❖ M. Christophe Flipo – Technicien communal – 01.11.2023

Et a enregistré le départ de :

- ❖ M. Amaury Berney – Technicien communal – 30.09.2023

Gestion administrative

La Municipalité a traité une quinzaine d'objets relatifs à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaire, changements de taux d'activité, etc) dans le courant de l'année 2023 et répondu à une vingtaine de postulations spontanées.

* * *

Nous saisissons l'occasion du présent rapport pour exprimer à tous nos collaborateurs la reconnaissance de la Municipalité pour leur dévouement inlassable et tenons à dire que nous apprécions les tâches qu'ils accomplissent. Nous espérons pouvoir compter sur leur précieuse collaboration dans les années à venir.

EXERCICE DES DROITS POLITIQUES

L'assemblée de commune a été convoquée à 3 reprises pour se prononcer sur les affaires suivantes :

18 JUIN 2023

VOTATION FEDERALE

Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)

	Oui	Non	Participation
CH	78,5%	21,5%	42,4%
VD	85,7%	14,3%	41,1%
Leysin	85,0%	15,0%	41,6%

Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)

	Oui	Non	Participation
CH	59,1%	40,9%	42,5%
VD	69,5%	30,5%	41,1%
Leysin	70,7%	29,3%	41,6%

Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

	Oui	Non	Participation
CH	61,9%	38,1%	42,5%
VD	68,1%	31,9%	41,1%
Leysin	68,5%	31,5%	41,6%

VOTATION CANTONALE

Initiative populaire cantonale « Pour la protection du climat »

	Oui	Non	Blancs	Participation
VD	62,7%	35,0%	2,3%	41,8%
Leysin	65,9%	32,5%	1,6%	41,6%

22 OCTOBRE 2023

ELECTIONS FEDERALES

Conseil National**Taux de participation**

VD 40,2%
Leysin 40,7%

Représentants vaudois :

Nordmann Roger (PS), Bendahan Samuel (PS), de Quattro Jacqueline (PLR), Crottaz Brigitte (PS), Feller Olivier (PLR), Tschopp Jean (PS), Jaccoud Jessica (PS), Wehrli Laurent (PLR), Michaud Gigon Sophie (Verts), Nicolet Jacques (UDC), Mahaim Raphaël (Verts), Porchet

Léonore (Verts), Buffat Michaël (UDC), Pahud Yvan (UDC), Freymond Sylvain (UDC), Weber Céline (VL), Chappuis Isabelle (Centre), Ruch Daniel (PLR), Tuosto Brenda (S).

Conseil des Etats (1^{er} tour)**Taux de participation**

VD 43,5%
Leysin 41,8%

Est élu :

Maillard Pierre-Yves (PS)

12 NOVEMBRE 2023

ELECTIONS FEDERALES

Conseil des Etats (2^{ème} tour)**Taux de participation**

VD 37,0%
Leysin 34,8%

Est élu :

Broulis Pascal (PLR)

REFERENDUMS ET INITIATIVES

Referendums

- ♣ Non à l'attaque contre les locataires « faciliter les résiliations en cas de sous-location »
18 signatures
- ♣ Non à l'attaque contre les locataires « faciliter les résiliations en cas de besoin propre »
17 signatures
- ♣ Contre la Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables
8 signatures
- ♣ Contre la modification du 16 décembre 2022 de la Loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil Fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)
4 signatures
- ♣ Contre la modification du 16 décembre 2022 de la Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (loi sur la chasse, LChP)
1 signature

Initiatives

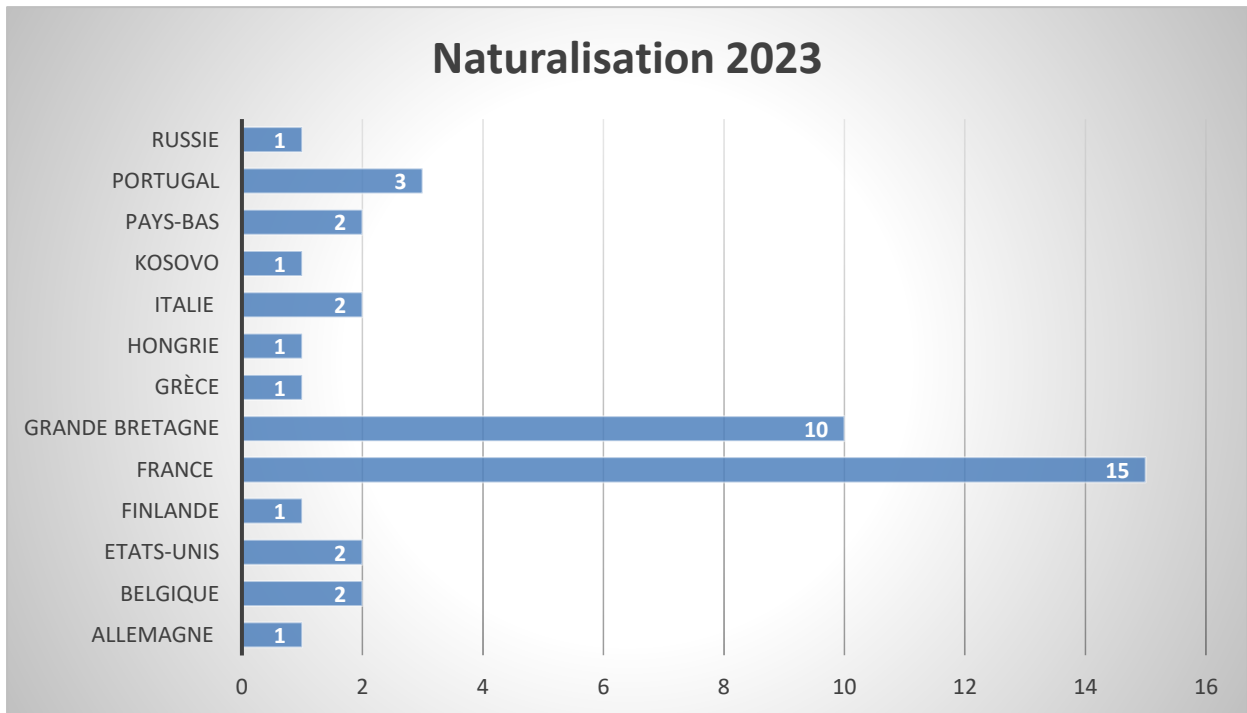
- ♣ Oui à l'interdiction d'importer du foie gras (initiative foie gras)
113 signatures
- ♣ Oui à l'interdiction d'importer des produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements (initiative fourrure)
141 signatures
- ♣ 200 francs, ça suffit ! (initiative SSR)
50 signatures
- ♣ Pour une limitation des feux d'artifice
17 signatures
- ♣ Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)
67 signatures
- ♣ Initiative législative - Pour le droit à vivre dignement de son travail – pour un salaire minimum cantonal
18 signatures
- ♣ Initiative constitutionnelle – Pour le droit à vivre dignement de son travail – pour un salaire minimum cantonal
28 signatures
- ♣ Contre la baisse des rentes
16 signatures
- ♣ Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et abordable pour tous (initiative sur les Crèches)
11 signatures
- ♣ Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici
17 signatures
- ♣ Pour un jour de réflexion avant tout avortement (initiative la nuit porte conseil)
45 signatures
- ♣ Baisse d'impôts pour tous – Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne
47 signatures
- ♣ Sauver les bébés viables
4 signatures
- ♣ Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide c'est la liberté)
4 signatures
- ♣ Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)
17 signatures

NATURALISATIONS

Durant l'année 2023, 14 demandes (4 familles et 10 individuelles) ont été transmises par le Service cantonal de la Population (SPOP) pour le traitement de la partie communale de la procédure. Celle-ci consiste à établir le rapport d'enquête (Sécurité publique), à effectuer le test de connaissances élémentaires en fonction de la décision du SPOP et audition par la Municipalité, si nécessaire. Les enfants en

dessous de 12 ans sont dispensés d'audition et tous les mineurs doivent être accompagnés d'un parent lors de l'entretien pour le rapport d'enquête et l'audition.

42 personnes ont obtenu la nationalité helvétique ainsi que la Bourgeoisie de la Commune de Leysin en 2023. Le tableau ci-dessous indique les pays dont elles sont originaires :



Loi sur la nationalité

Seuls les titulaires d'un permis C peuvent déposer une demande de naturalisation. Ils doivent également remplir une deuxième condition préalable, à savoir dix ans de résidence en Suisse, dont trois ans sur le canton de Vaud. Si les notions de non-mise en danger de la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse, du respect de la sécurité et de l'ordre publics ainsi que des modes de vie en Suisse

demeurent et qu'on parle toujours d'intégration dans la nouvelle loi fédérale, il s'ajoute à cela de nouvelles conditions. Il s'agit, notamment, du respect des valeurs de la Constitution, de l'encouragement et du soutien de l'intégration des membres de la famille, ainsi que de l'aptitude à communiquer au quotidien en français, à l'oral et à l'écrit.

MANIFESTATIONS

Le secrétariat municipal et les services communaux se chargent de la coordination des événements ayant lieu sur le territoire communal, à savoir près de 25 manifestations publiques pour l'année écoulée.

Selon les directives du Canton de Vaud, toute manifestation qu'elle soit publique ou privée,

ayant lieu sur la voie publique ou dans des lieux publics et pouvant générer des nuisances, doit obtenir une autorisation et être annoncée sur le portail cantonal des manifestation POCAMA. 22 demandes ont été traitées durant l'année 2023, dont 22 acceptées. On relèvera, entre autres :

- ♣ **Championnat suisse de descente VTT**
- ♣ 9^{ème} édition de **Hautes Fréquences Festival**
- ♣ **Shapes Festival**, musique world, jazz, électro
- ♣ 6^{ème} édition d'**Ailyos Art & Nature**, exposition de sculptures en plein air
- ♣ La traditionnelle **Nuit des Fées** qui a repris ses quartiers dans le village
- ♣ La **course pédestre Aigle-Aï-Leysin** pour les plus sportifs



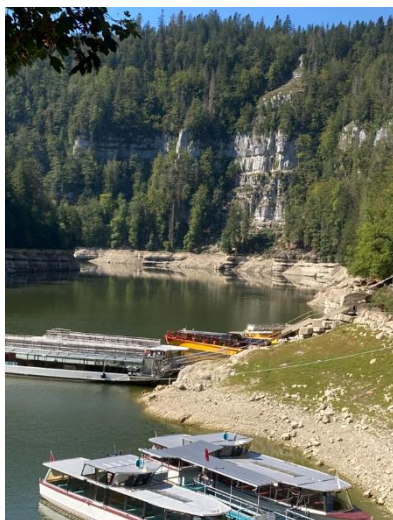
- ♣ **Les animations musicales estivales à la rue du Village**

Par ailleurs, la Commune organise et met en place les manifestations suivantes :

- ♣ **La journée des jeunes citoyens**
Chaque année et selon un tournus établi avec les communes d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus, les jeunes atteignant leur majorité civique sont conviés à une journée récréative et font connaissance avec les autorités. Celle-ci a été annulée cette année en raison du manque de participants.
- ♣ **La sortie des aînés**
Le 7 septembre 2023, par une magnifique journée, 139 passagers ont embarqué à bord de 3 bus de Leysin-Excursions pour se rendre au Saut-du-

Doubs. Cette course surprise les a menés par le tunnel de la Vue-des-Alpes à La Chaux-de-Fonds où chacun a pu constater les dégâts de la terrible tempête qui a frappé la ville le 24 juillet 2023. Les autocars s'arrêtent aux Brenets pour enfin atteindre le but du voyage : le Saut-du-Doubs. Malgré la virée en bateau annulée en raison du manque d'eau, la vue est superbe ! La bonne humeur est de mise et les sourires radieux !

- ♣ **Le Noël de la Commune** avec son fameux papet généreusement offert par notre boucher « Titi » au centre sportif de Crettex Jaquet.



Le Doubs



Natale et son accordéon



Restaurant du Saut-du-Doubs

VISITE PREFECTORALE

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les communes, Monsieur Régis Joly, Préfet du district d'Aigle, a procédé à l'inspection annuelle de l'administration communale le 29 novembre 2023. Ce dernier a contrôlé les registres et actes établis par le Bureau du Conseil communal.

Puis, selon l'usage, cette visite annuelle a permis à Madame la Présidente du Conseil communal, Messieurs les Syndic et Secrétaire municipal, de discuter avec Monsieur le Préfet de la situation générale de la Commune et des difficultés du moment, des relations au sein de la Municipalité ainsi qu'entre l'Exécutif et le

Conseil communal et les différents départements de l'administration cantonale.

Tous les documents et registres requis ont été trouvés en ordre de sorte que Monsieur le Préfet s'est déclaré entièrement satisfait de ses investigations.

PROTECTION CIVILE

L'Organisation régionale de protection civile d'Aigle (ORPCi) assure la gestion centralisée pour l'ensemble du district.

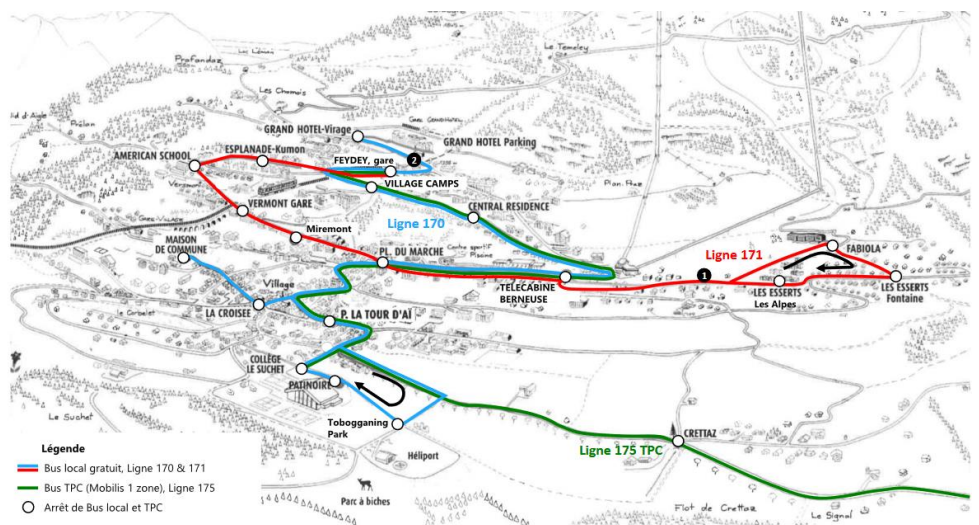
Sur le plan communal, le technicien communal gère toute la partie administrative.

BUS LOCAL

Un nouveau concept de bus navette a été mis en service afin d'améliorer la desserte locale. Ce dernier propose dorénavant deux lignes distinctes à la cadence horaire avec pour point de départ la Gare du Feydey.

Pour des raisons de tournus d'horaire, les passagers à destination ou au départ de Crettaz sont dorénavant desservis par la ligne 175 *Château-d'Oex – Col des Mosses – Le Sépey – Leysin.*

Afin de conserver une égalité de traitement pour tous nos concitoyens, la Municipalité a négocié avec les Transports Publics du Chablais (TPC SA), la prise en charge de cette prestation par la Commune de Leysin, ce qui engendre la gratuité pour ses utilisateurs.



Les comptes 2023 se présentent comme suit :

<u>Coût total</u>	CHF	570'764.23
<u>Recettes</u>		
Huiles minérales	- CHF	2'500.00
Dons	- CHF	8'090.00
Participation de la taxe de séjour	- CHF	<u>133'110.00</u>
Excédent de charges pris en compte par la caisse communale	CHF	<u>427'064.23</u>

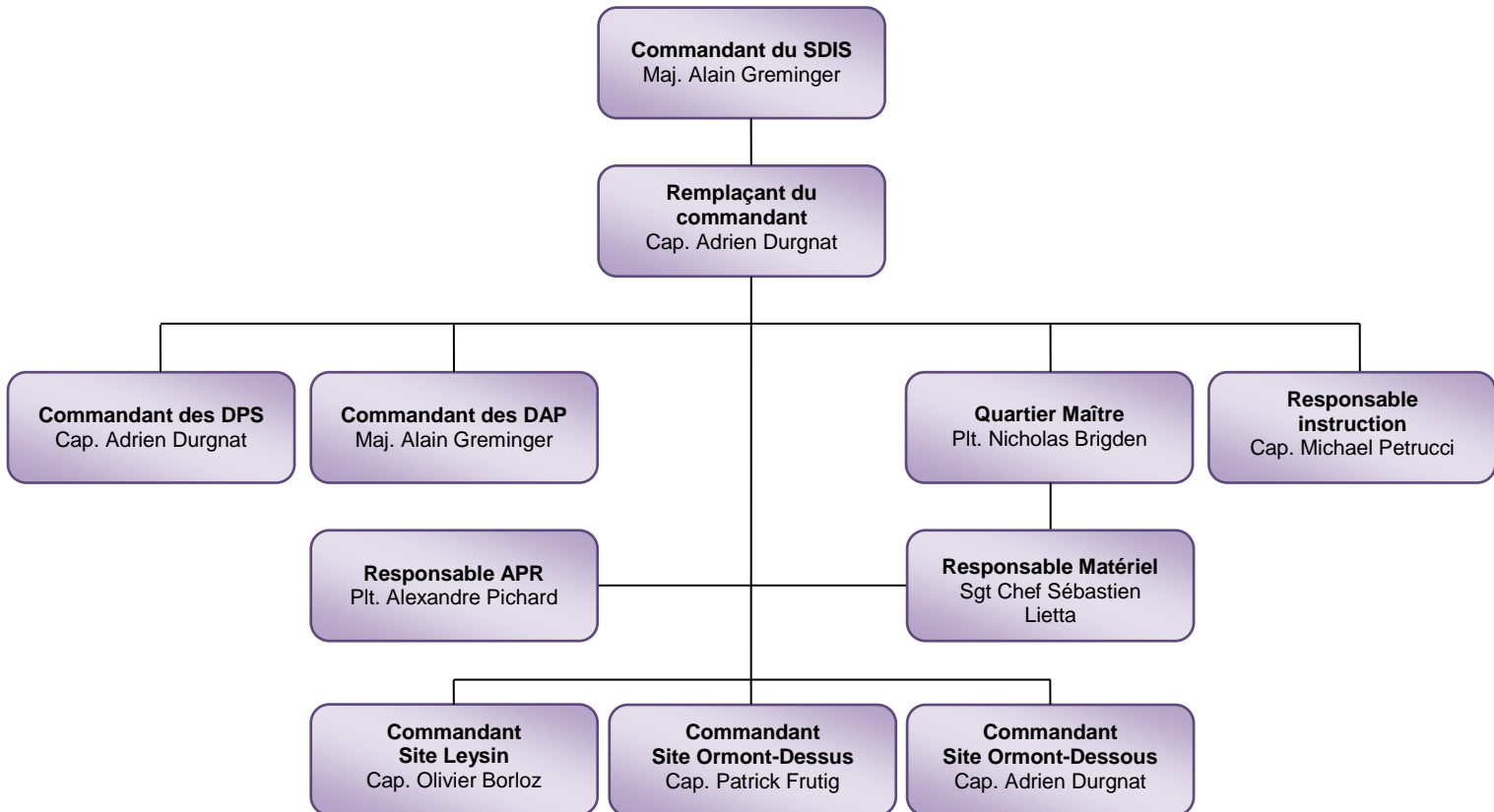
BUS SOLEPRAZ – PARCHET

Le coût annuel de la liaison du bus Solepraz-Parchet se chiffre à CHF 80'000.--. Vu l'importance d'une liaison entre les domaines skiabiles de Leysin et des Mosses, les Municipalités de Leysin et Ormont-Dessous ont maintenu leur contribution respective de CHF 20'000.--. Le solde de CHF 40'000.-- a été pris en charge par Télé Leysin-Col des Mosses – La Lécherette SA.

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS ALPIN)

Le Corps de Sapeurs-pompiers de Leysin est englobé dans l'entente intercommunale du SDIS Alpin.

Organisation Etat-Major général



Effectif SDIS Alpin : 106 sapeurs

Site de Leysin

DPS (Détachement Premier Secours) : 37
 DAP (Détachement d'Appui) : 10
 Total : 47 (36 hommes et 11 femmes)

Site d'Ormont-Dessus

DPS (Détachement Premier Secours) : 30
 DAP (Détachement d'Appui) : 2
 Total : 32 (29 hommes et 3 femmes)

Site d'Ormont-Dessous

DPS (Détachement Premier Secours) : 23
 DAP (Détachement d'Appui) : 4
 Total : 27 (23 hommes et 4 femmes)

Les Autorités communales se félicitent de pouvoir compter sur une équipe toujours très motivée pour accomplir les nombreuses tâches qui lui sont demandées.

Merci à toutes et à tous pour leur engagement.

TAXE DE SEJOUR

La gestion de la taxe de séjour est réglée directement par la Municipalité.

Les comptes de la taxe de séjour figurent en annexe au fascicule des comptes communaux.

Camping-cars

Une application informatique permet aux camping-cars stationnés sur l'aire qui leur est dédiée de payer leur emplacement et la taxe de séjour sans se rendre au centre sportif ou à l'office du tourisme. Ce concept est compatible avec checkin-Leysin et génère un QR code afin que nos hôtes bénéficient de certains avantages.

ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE-LEYSIN-COL DES MOSSES

En ce qui concerne les activités de l'Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC), nous vous prions de vous référer au rapport de gestion de cet organisme qui vous est adressé séparément.

CENTRES SPORTIFS COMMUNAUX

Au sujet de l'exploitation proprement dite des centres sportifs, le rapport de gestion ainsi que les comptes au 31 décembre 2023 de Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA) seront remis sous pli séparé aux membres du Conseil communal.



RAPPORT DU SERVICE DES CONSTRUCTIONS

	2023
Dossiers traités	93
Permis de construire délivrés	52
Permis en attente d'une décision	6
Permis non délivré	0
Zone réservée cantonale	0
Annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation)	29
Autorisations pour procédés de réclames	5
Annonce production de chauffage PAC (non soumise à autorisation)	1

OBJETS DES PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES

	2023
Construction de chalets	3
Construction de couvert, cabanon, réduit et annexe	4
Construction de garage	0
Agrandissement de chalet	3
Transformation intérieure	10
Réfection de toitures et/ou façades de chalets et de bâtiments	18
Aménagement extérieur	6
Pose de Velux	0
Pose de jacuzzi	0
Changement du système de chauffage	3
Divers petits travaux	2
Mise en conformité de la protection incendie	3
Total dossiers traités	52

PRECISIONS QUANT AUX DONNEES RELEVÉES

Selon le tableau ci-dessus, le volume de travail en regard des différentes catégories a globalement diminué par rapport à l'année précédente.

Bien que le nombre de constructions de chalet est inférieur à l'année précédente, passant de 6 à 3 permis de construire délivrés, le nombre de transformations et d'agrandissements est pratiquement identique, avec une diminution flagrante pour la construction de garage.

D'une manière générale, le Service des constructions a enregistré une légère augmentation des dossiers traités par rapport à l'année 2022. Cela porte essentiellement sur les demandes d'installations solaires ainsi que le remplacement du système de chauffage au gaz ou mazout par des PAC.

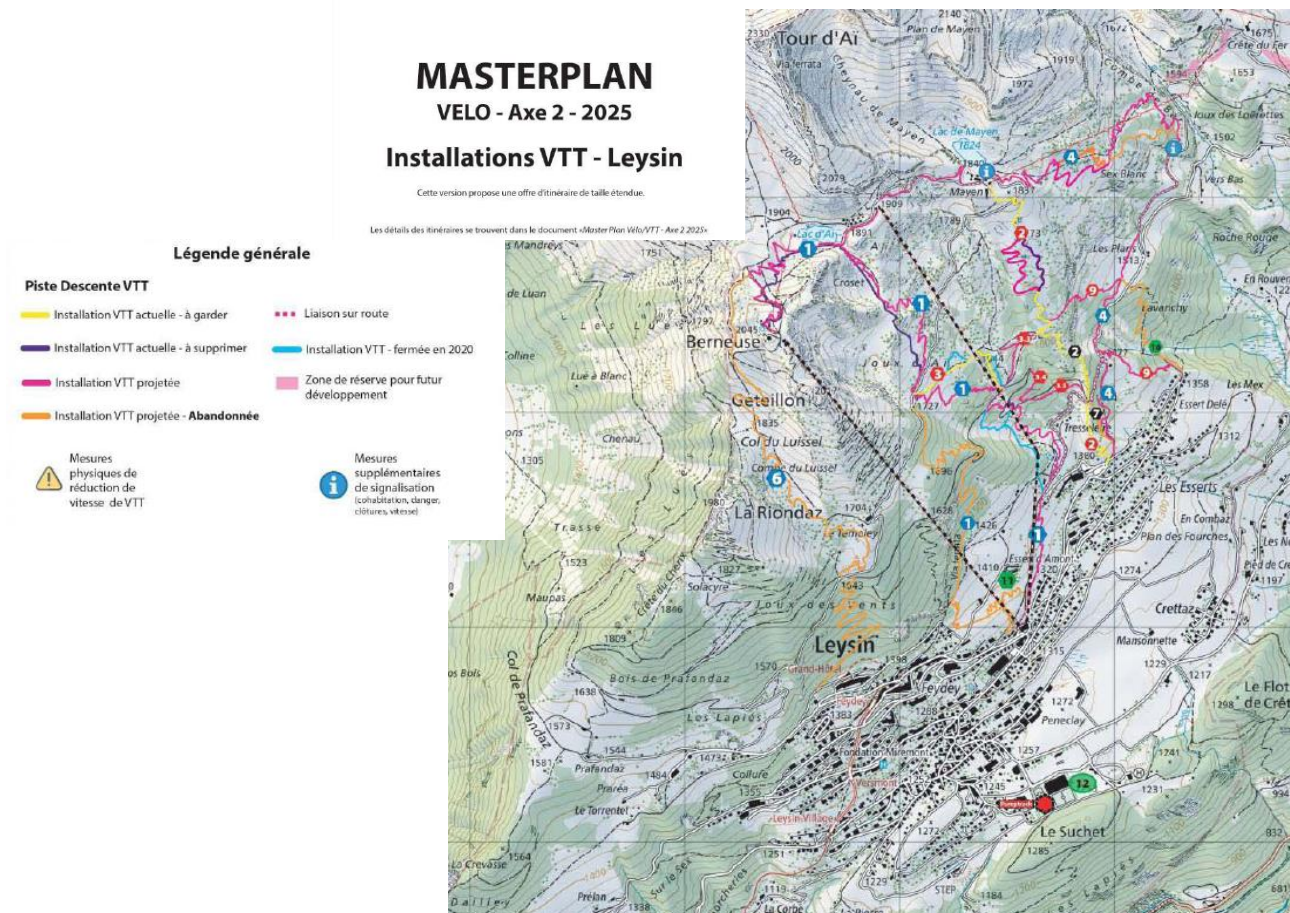
Plusieurs projets ont fait l'objet d'une levée de boucliers concernant le développement des infrastructures touristiques hivernales, ainsi que des installations de communication mobile.

Les communes vaudoises sont aujourd'hui soumises à une multitude de contraintes territoriales avec la diversification touristique 4 saisons. Le Masterplan VTT 2025 a pour but le développement de l'infrastructure VTT. Cette pratique donne le sentiment de nature et de liberté et ce sport attire d'année en année davantage d'amateurs sur les pistes et itinéraires VTT. Selon l'enquête Sport Suisse 2020, les vététistes sont 20% de plus qu'en 2014. Cette tendance est en progression constante.

Depuis les années 2000, la région des Alpes Vaudoises et particulièrement Leysin, a été précurseur en organisant notamment des compétitions de descente VTT et Cross-Country, des manches de Coupe du monde en 2000 et 2001 ainsi que des Championnats de Suisse en 2004 et 2022. Notre localité se trouve positionnée très favorablement en ce qui concerne l'accès depuis les principales villes de Suisse Romande. Une destination comme Leysin doit être en mesure de capter une plus-value touristique à travers des infrastructures d'hébergement, de restauration et d'entretien via le développement du vélo et du VTT. A noter que toutes ces installations sont également profitables à la population locale et aux jeunes.

Toutefois, en raison de l'engouement actuel pour la pratique du VTT, les pistes ainsi que les infrastructures qui y sont liées exercent une pression sur la nature et le paysage. Il est donc essentiel d'assurer un développement le plus harmonieux possible, durable et respectueux du paysage. Il est indispensable de considérer les mesures de protection de la nature, en plus des intérêts d'exploitation.

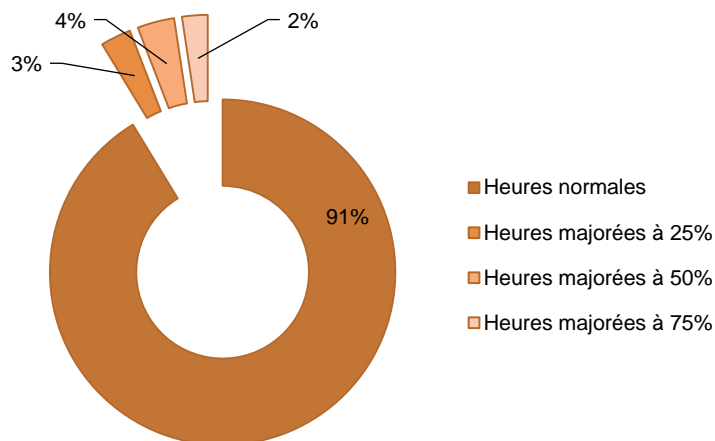
Le Masterplan VTT 2025 vise également à réguler la pratique du VTT afin d'assurer la coexistence avec les autres usagers du territoire. La pression toujours plus forte qu'exercent les sportifs et excursionnistes constitue un enjeu majeur des planifications de ce type. En ce sens, le Masterplan VTT 2025 propose autant que possible des tracés attractifs pour les cyclistes et donc à même de les canaliser.



REPARTITION DES HEURES EFFECTIVES PAR CHANTIER ET PAR DEPARTEMENT

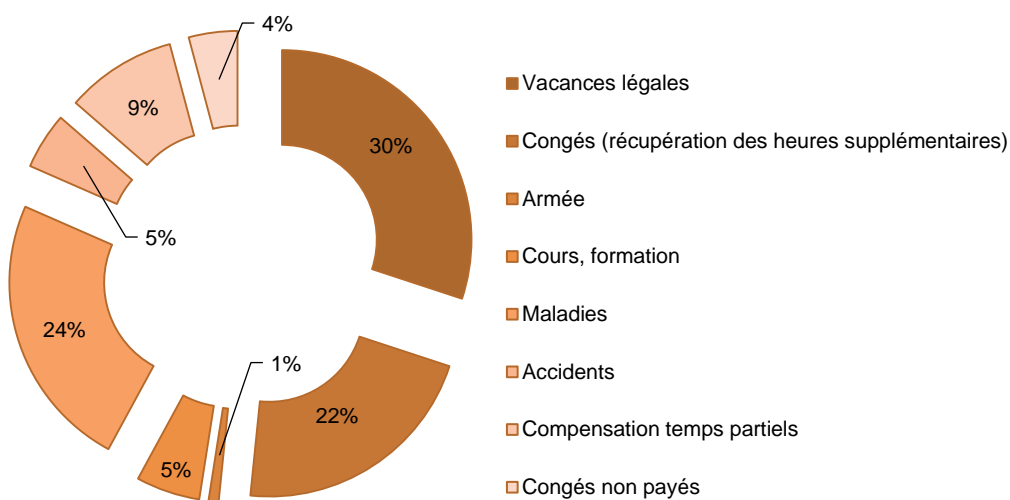
Présences

	Heures	
Heures normales	41 989.50	91%
Heures majorées à 25%	1 309.25	3%
Heures majorées à 50%	1 590.50	4%
Heures majorées à 75%	1 100.50	2%
Total	45 989.75	



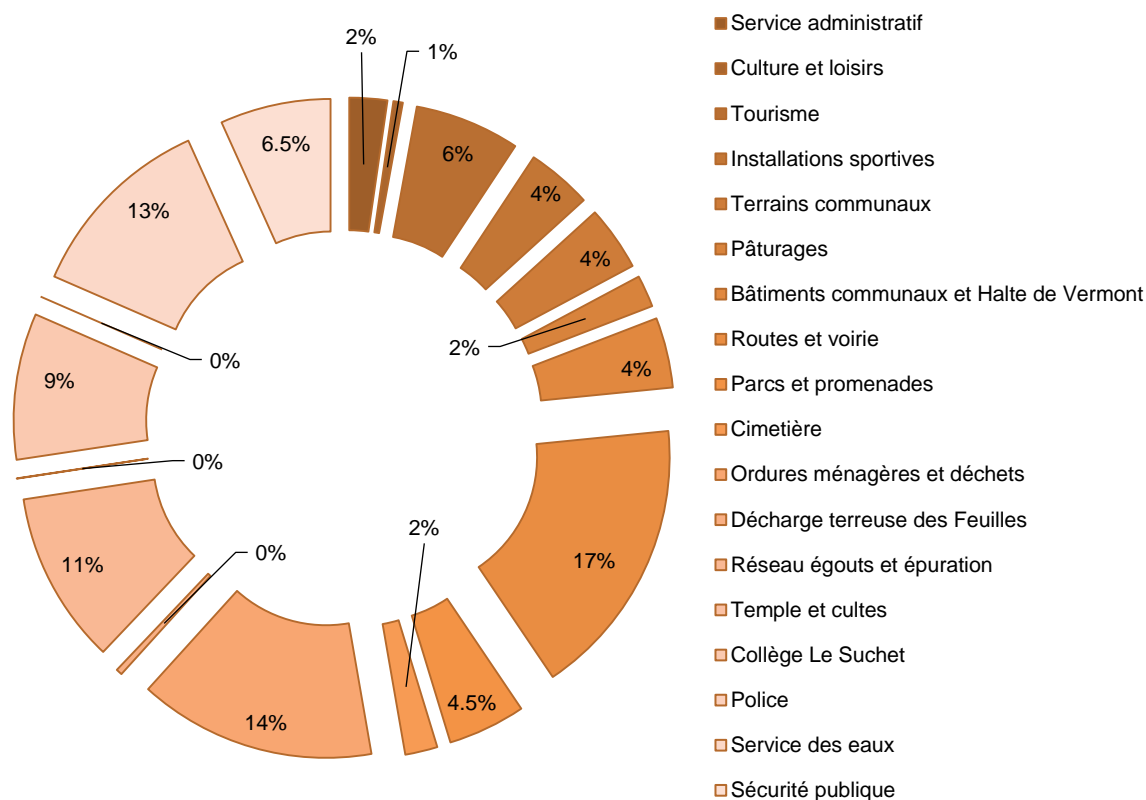
Absences

	Heures	
Vacances légales	5 047.00	30%
Congés (récupération des heures supplémentaires)	3 620.25	22%
Armée	144.50	1%
Cours, formation	916.00	5%
Maladies	3 971.00	24%
Accidents	810.50	5%
Compensation temps partiels	1 588.00	9%
Congés non payés	697.00	4%
Total	16 794.25	



Récapitulatif générale

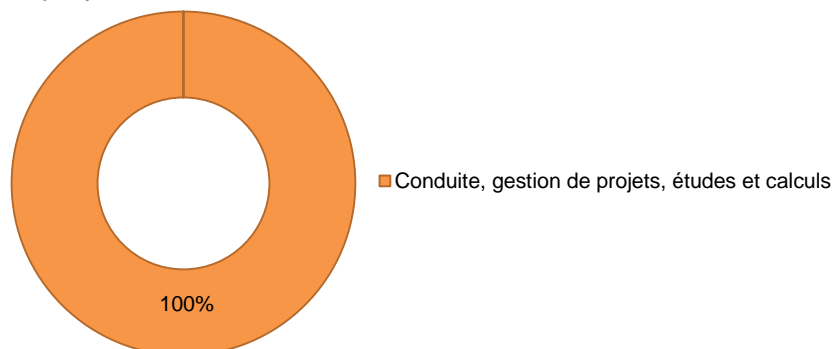
	Heures	
Service administratif	1 052.25	2%
Culture et loisirs	262.50	1%
Tourisme	2 929.25	6%
Installations sportives	1 815.25	4%
Terrains communaux	1 802.50	4%
Pâturages	890.50	2%
Bâtiments communaux et Halte de Vermont	1 954.25	4%
Routes et voirie	7 829.75	17%
Parcs et promenades	2 160.75	4.5%
Cimetière	902.50	2%
Ordures ménagères et déchets	6 606.75	14%
Décharge terreuse des Feuilles	171.50	0%
Réseau égouts et épuration	4 805.00	11%
Temple et cultes	8.50	0%
Collège Le Suchet	4 075.75	9%
Police	284.00	0%
Service des eaux	5 357.25	13%
Sécurité publique	3 081.50	6.5%
Total	45 989.75	



Service administratif

Conduite, gestion de projets, études et calculs

Heures
1 052.25 100%



Culture et loisirs

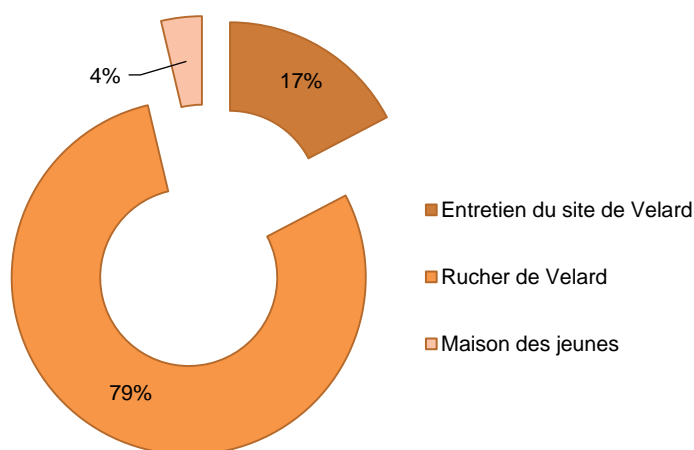
Entretien du site de Velard

Rucher de Velard

Maison des jeunes

Total

Heures
45.50 17%
207.25 79%
9.75 4%
262.50



Tourisme

ATALC

Eclairages de Noël

Noël de la Commune

Information touristique

Sentiers pédestres, Montagnes

1^{er} Août

Nuit des Fées

Abbayes de Leysin

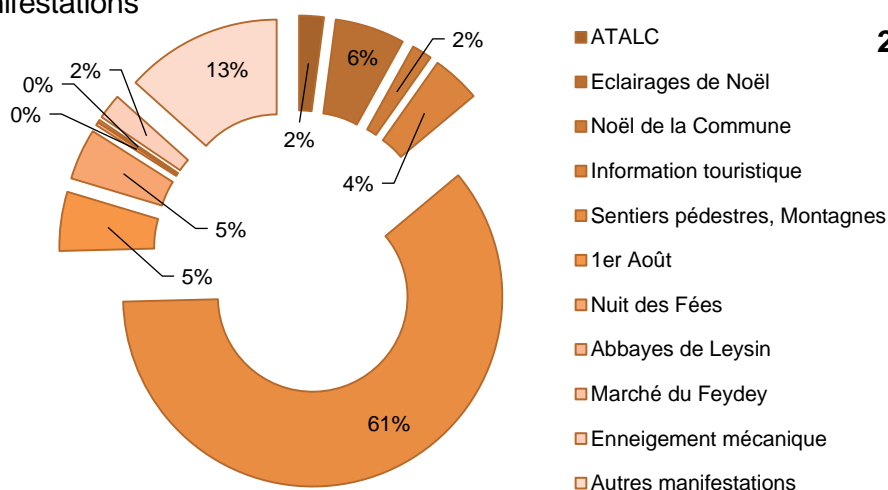
Marché du Feydey

Enneigement mécanique

Autres manifestations

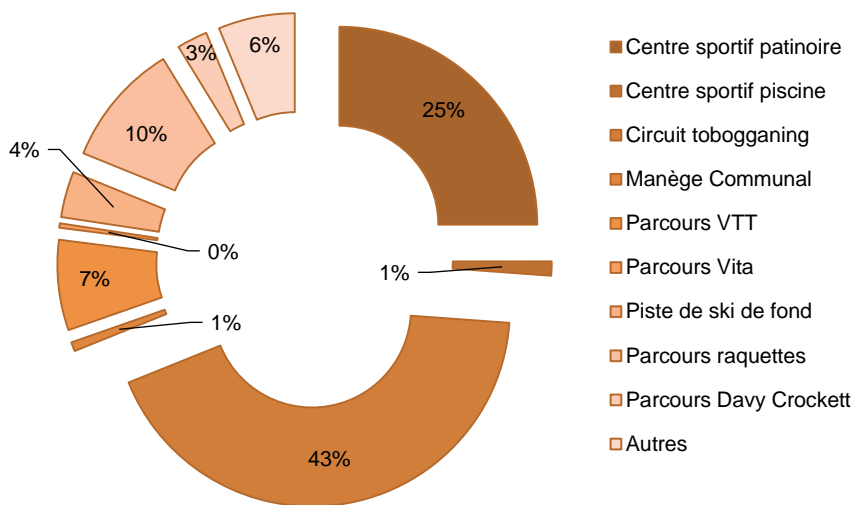
Total

Heures
61.50 2%
174.50 6%
50.75 2%
121.00 4%
1 777.50 61%
147.50 5%
128.00 5%
8.00 0%
5.50 0%
63.50 2%
391.50 13%
2 929.25



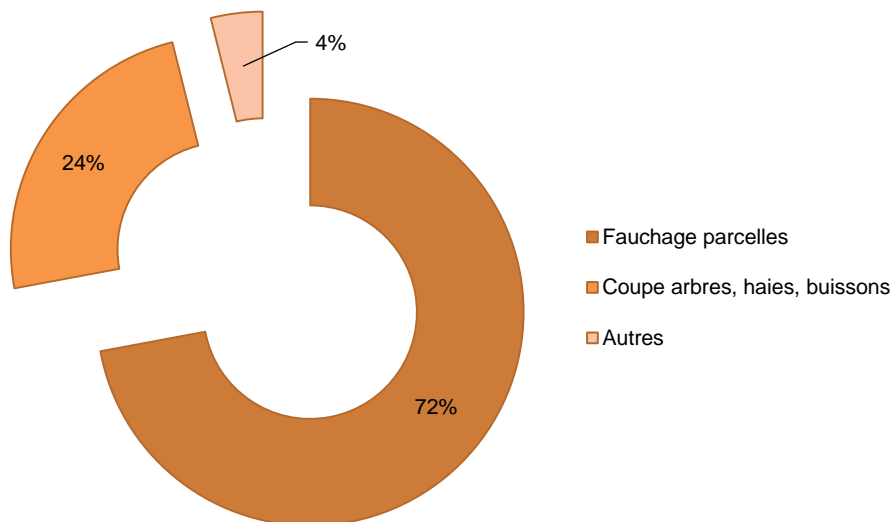
Installations sportives

	Heures	
Centre sportif patinoire	453.75	25%
Centre sportif piscine	21.00	1%
Circuit tobogganing	776.00	43%
Manège Communal	13.50	1%
Parcours VTT	134.00	7%
Parcours Vita	6.50	0%
Piste de ski de fond	68.00	4%
Parcours raquettes	183.50	10%
Parcours Davy Crockett	45.50	3%
Autres	113.50	6%
Total	1 815.25	



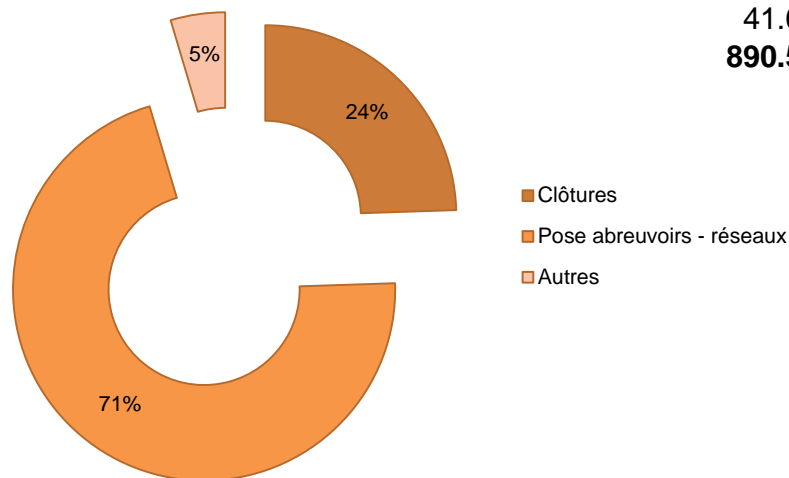
Terrains communaux

	Heures	
Fauchage parcelles	1 299.00	72%
Coupe arbres, haies, buissons	433.00	24%
Autres	70.50	4%
Total	1 802.50	



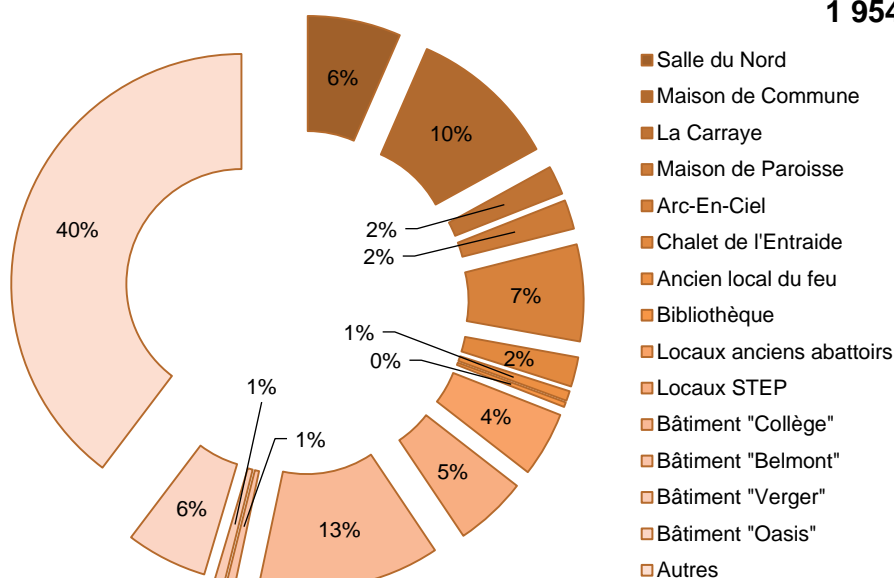
Pâturages

	Heures	
Clôtures	218.00	24%
Pose abreuvoirs - réseaux	631.50	71%
Autres	41.00	5%
Total	890.50	



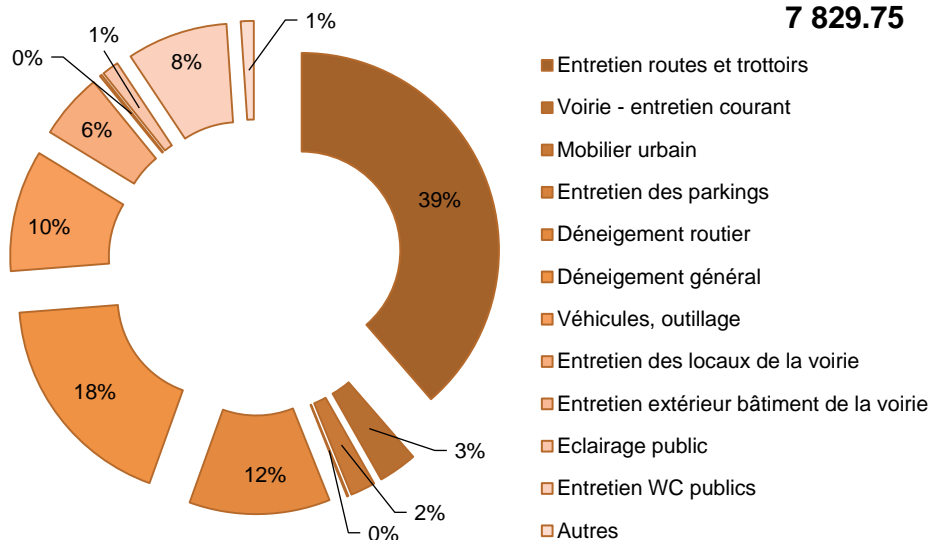
Bâtiments communaux et Halte de Vermont

	Heures	
Salle du Nord	128.00	6%
Maison de Commune	204.25	10%
La Carraye	39.50	2%
Maison de Paroisse	40.00	2%
Arc-En-Ciel	132.50	7%
Chalet de l'Entraide	40.50	2%
Ancien local du feu	13.50	1%
Bibliothèque	6.50	0%
Locaux anciens abattoirs	89.25	4%
Locaux STEP	99.50	5%
Bâtiment "Collège"	248.75	13%
Bâtiment "Belmont"	11.50	1%
Bâtiment "Verger"	13.50	1%
Bâtiment "Oasis"	111.50	6%
Autres	775.50	40%
Total	1 954.25	



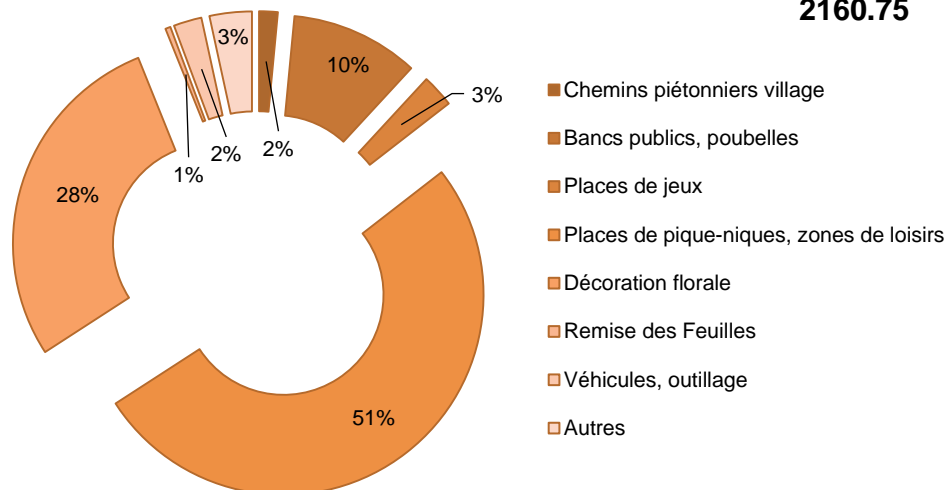
Routes et voirie

	Heures	
Entretien routes et trottoirs	3 024.00	39%
Voirie - entretien courant	248.25	3%
Mobilier urbain	160.50	2%
Entretien des parkings	8.50	0%
Déneigement routier	903.50	12%
Déneigement général	1 431.50	18%
Véhicules, outillage	779.50	10%
Entretien des locaux de la voirie	422.25	6%
Entretien extérieur bâtiment de la voirie	13.50	0%
Eclairage public	108.00	1%
Entretien WC publics	647.00	8%
Autres	83.25	1%
Total	7 829.75	



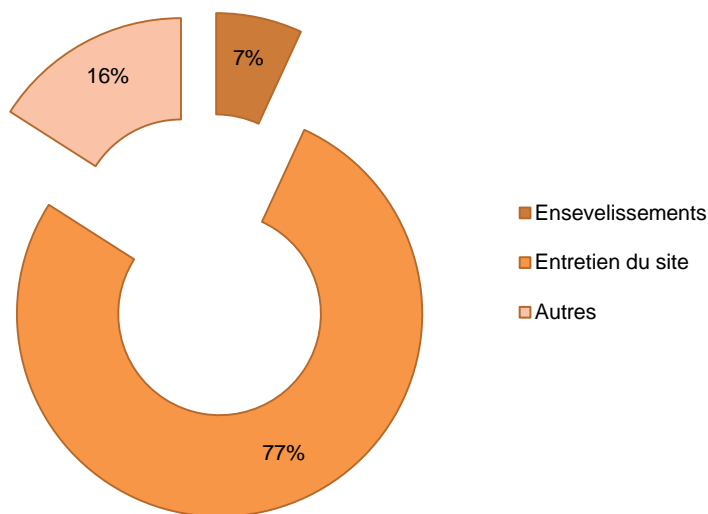
Parcs et promenades

	Heures	
Chemins piétonniers village	32.50	2%
Bancs publics, poubelles	223.75	10%
Places de jeux	57.00	3%
Places de pique-niques, zones de loisirs	1 109.75	51%
Décoration florale	606.00	28%
Remise des Feuilles	9.00	1%
Véhicules, outillage	49.00	2%
Autres	73.75	3%
Total	2160.75	



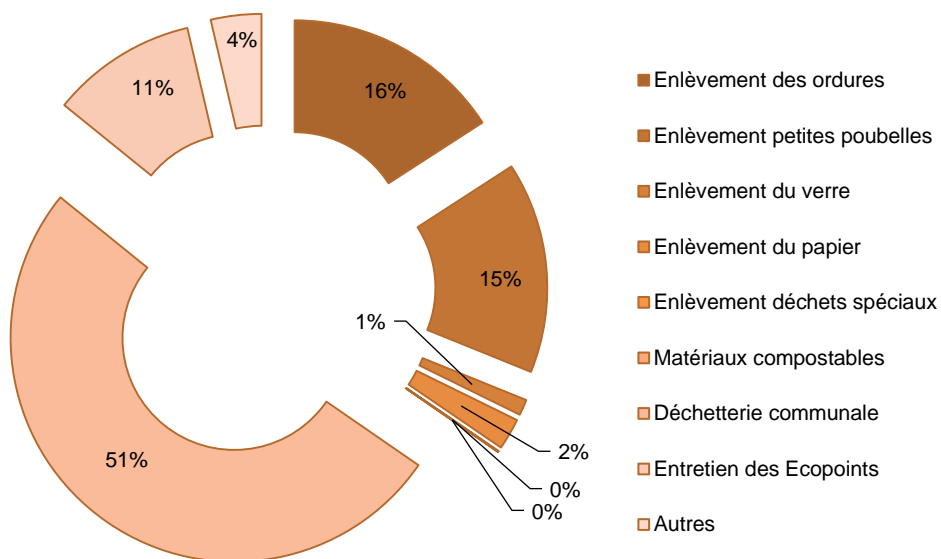
Cimetière

	Heures	
Ensevelissements	62.00	7%
Entretien du site	696.50	77%
Autres	144.00	16%
Total	902.50	



Ordures ménagères et déchets

	Heures	
Enlèvement des ordures	1 048.00	16%
Enlèvement petites poubelles	1 008.25	15%
Enlèvement du verre	75.50	1%
Enlèvement du papier	150.00	2%
Enlèvement déchets spéciaux	3.50	0%
Matériaux compostables	2.00	0%
Déchetterie communale	3 383.00	51%
Entretien des Ecopoints	695.50	11%
Autres	241.00	4%
Total	6 606.75	



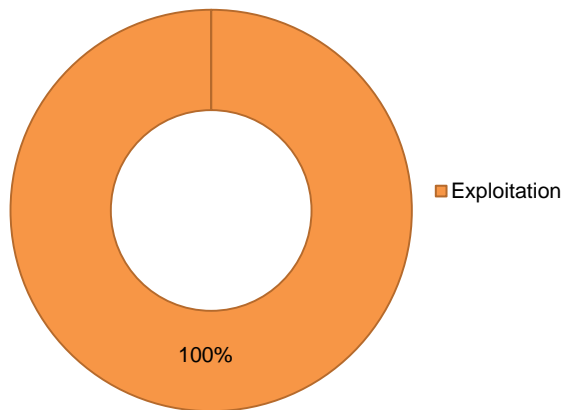
Décharge terreuse des Feuilles

Exploitation

Heures

171.50

100%



Réseau égouts et épuration

Exploitation de la STEP

Heures

3 854.00

80%

Station de relevage EU

149.50

3%

Entretien réseau égouts EU + EC

526.50

11%

Entretien sacs de routes

225.50

5%

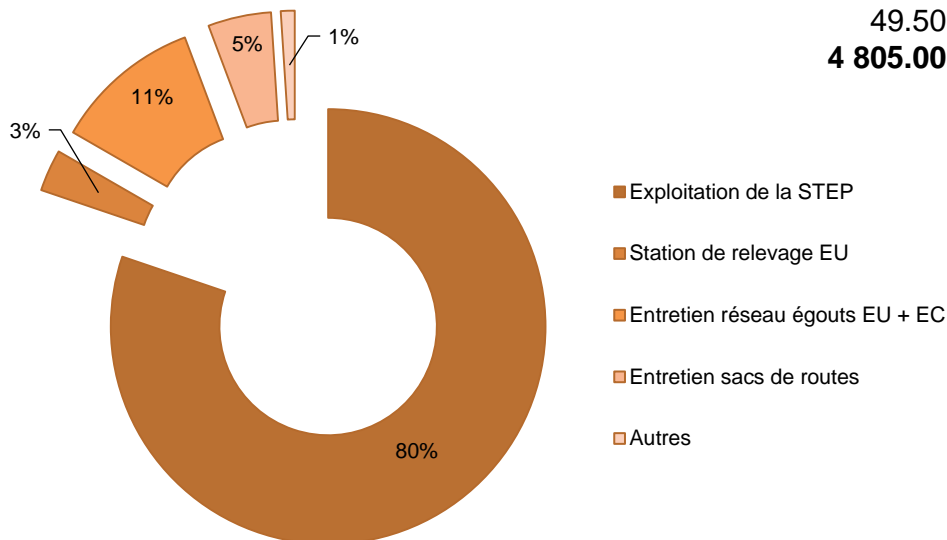
Autres

49.50

1%

Total

4 805.00



Temples et cultes

Temple du Village

Heures

4.00

47%

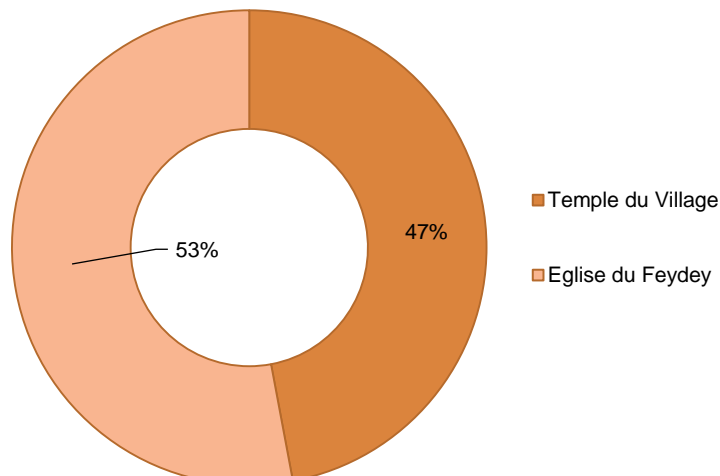
Eglise du Feydey

4.50

53%

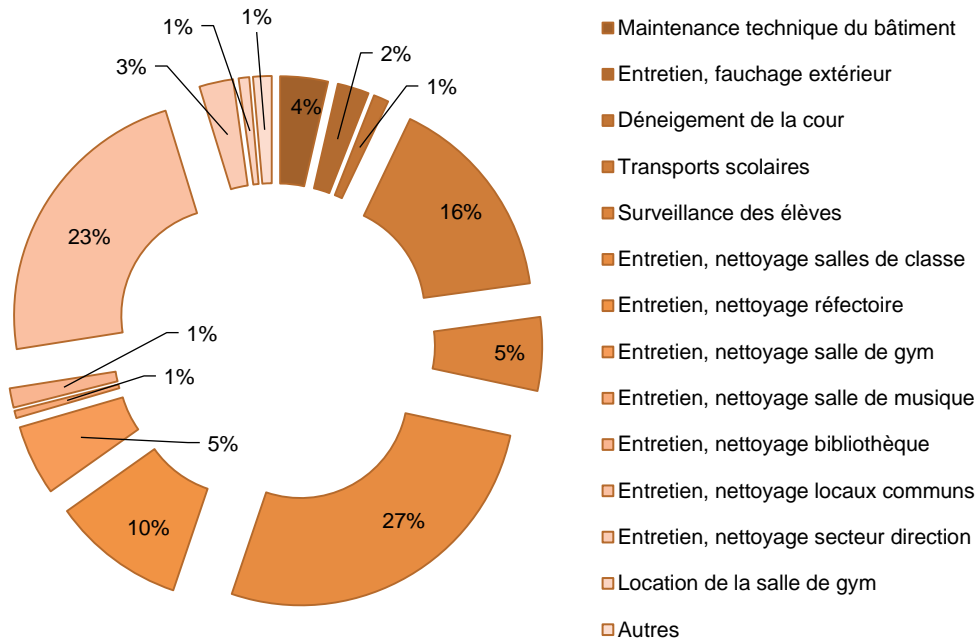
Total

8.50



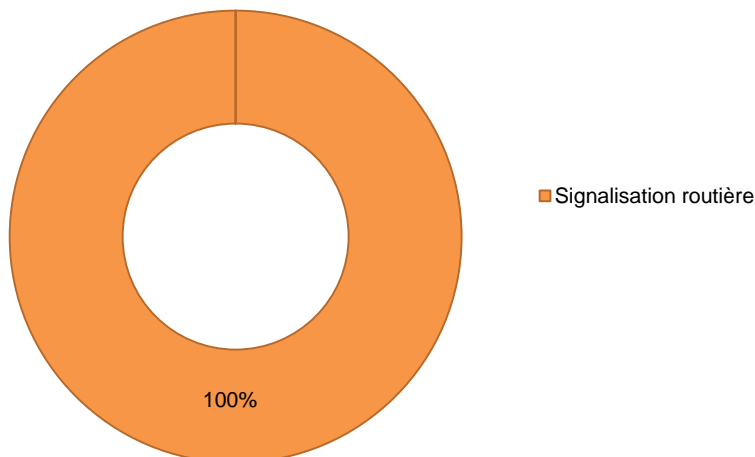
Collège Le Suchet

	Heures	
Maintenance technique du bâtiment	146.25	4%
Entretien, fauchage extérieur	97.00	2%
Déneigement de la cour	46.50	1%
Transports scolaires	640.50	16%
Surveillance des élèves	225.50	5%
Entretien, nettoyage salles de classe	1 094.00	27%
Entretien, nettoyage réfectoire	407.50	10%
Entretien, nettoyage salle de gym	216.00	5%
Entretien, nettoyage salle de musique	22.50	1%
Entretien, nettoyage bibliothèque	59.50	1%
Entretien, nettoyage locaux communs	927.00	23%
Entretien, nettoyage secteur direction	104.00	3%
Location de la salle de gym	32.50	1%
Autres	57.00	1%
Total	4 075.75	

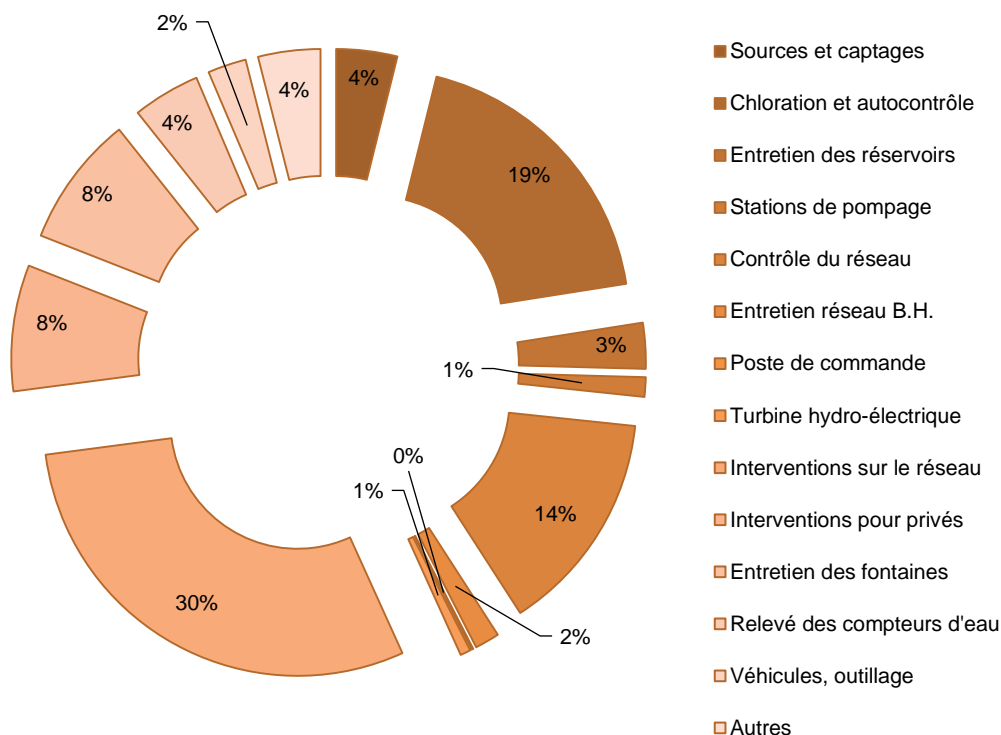


Police

	Heures	
Signalisation routière	284.00	100%



Services des eaux	Heures	
Sources et captages	207.75	4%
Chloration et autocontrôle	998.50	19%
Entretien des réservoirs	156.00	3%
Stations de pompage	66.50	1%
Contrôle du réseau	761.50	14%
Entretien réseau B.H.	84.00	2%
Poste de commande	6.50	0%
Turbine hydro-électrique	35.00	1%
Interventions sur le réseau	1 591.00	30%
Interventions pour privés	430.00	8%
Entretien des fontaines	447.50	8%
Relevé des compteurs d'eau	230.00	4%
Véhicules, outillage	131.00	2%
Autres	212.00	4%
Total	5 357.25	



POLICE DES SPECTACLES

Encaissement taxes cinéma :	CHF 6'898.20
Encaissement taxes de spectacles divers :	CHF 3'106.40

COMMANDEMENTS DE PAYER

La sécurité publique a procédé à la notification de commandements de payer, pour un montant d'encaissement de CHF 16'740.--.

ETABLISSEMENTS PUBLICS

La sécurité publique a procédé à l'encaissement des taxes de prolongation d'ouverture des établissements publics, pour un montant de CHF 3'015.--.

CHANGEMENT DE TENANCIER OU DE NOM D'ETABLISSEMENT

Les mutations suivantes ont été enregistrées en 2023 (autorisation d'exercer/d'exploiter) :

Restaurant Le QG	:	fermeture d'établissement
Hôtel café-restaurant Tour d'Al - <i>Mme Nathalie Nicollier</i>	:	changement de tenancier
Café Horizonte – <i>M. Oliver Scherrer</i>	:	ouverture d'établissement
Cable-bar, Bel-Air – <i>M. Armon Cantieni</i>	:	changement de tenancier
Kuklos – <i>M. Stéphane Giuliani Pignin</i>	:	changement de tenancier
Alpine Classic Hôtel – <i>M. David Delgado</i>	:	changement de tenancier
Le Rouge et Noir – <i>Mme Melissa Rouzier Tagliamento</i>	:	changement de tenancier
Pizz'Amore – <i>M. Aurélien Giovannini</i>	:	ouverture d'établissement

CONTRAVENTIONS ET ORDONNANCES PENALES

Des contraventions ont été infligées pour des véhicules en infraction, représentant au total un montant de CHF 29'769.--.

Des ordonnances pénales ont été prononcées suite à des rapports de dénonciation représentant un montant de CHF 17'270.--.

Environ 120 avertissements ont été posés pour des véhicules en stationnement sur la voie publique, suite à des chutes de neige durant la nuit précédente.

SIGNALISATION

Les diverses signalisations suivantes ont été installées à des fins sécuritaires :

- Un miroir à la route des Chamois à hauteur des Moloks
- Deux panneaux d'interdiction de stationner à la rue du Commerce à hauteur de la PPE La Ruche
- Des pôles cônes ligne de faux trottoir depuis le local du feu jusqu'au Collège du Suchet
- Un miroir double à la rue Louis Favez à hauteur du laboratoire de la boulangerie
- Un miroir double à l'intersection de la route du Suchet et route des Corbelets.

ROUTE D'Ä ET AUTORISATION GENERALE DE CIRCULER

92 autorisations ont été délivrées à des conducteurs pour circuler sur cette route et 16 autorisations journalières.

COLLABORATION GENDARMERIE ET SECURITE PUBLIQUE

La collaboration entre ces deux partenaires fonctionne bien, Mme Laurence Habegger, Municipale en charge du dicastère de la

Police, est régulièrement en contact avec ces deux services

CAMPING SAUVAGE

Des contrôles spontanés sont effectués sur le territoire communal pour éviter le camping sauvage dans des véhicules ou sous tente.

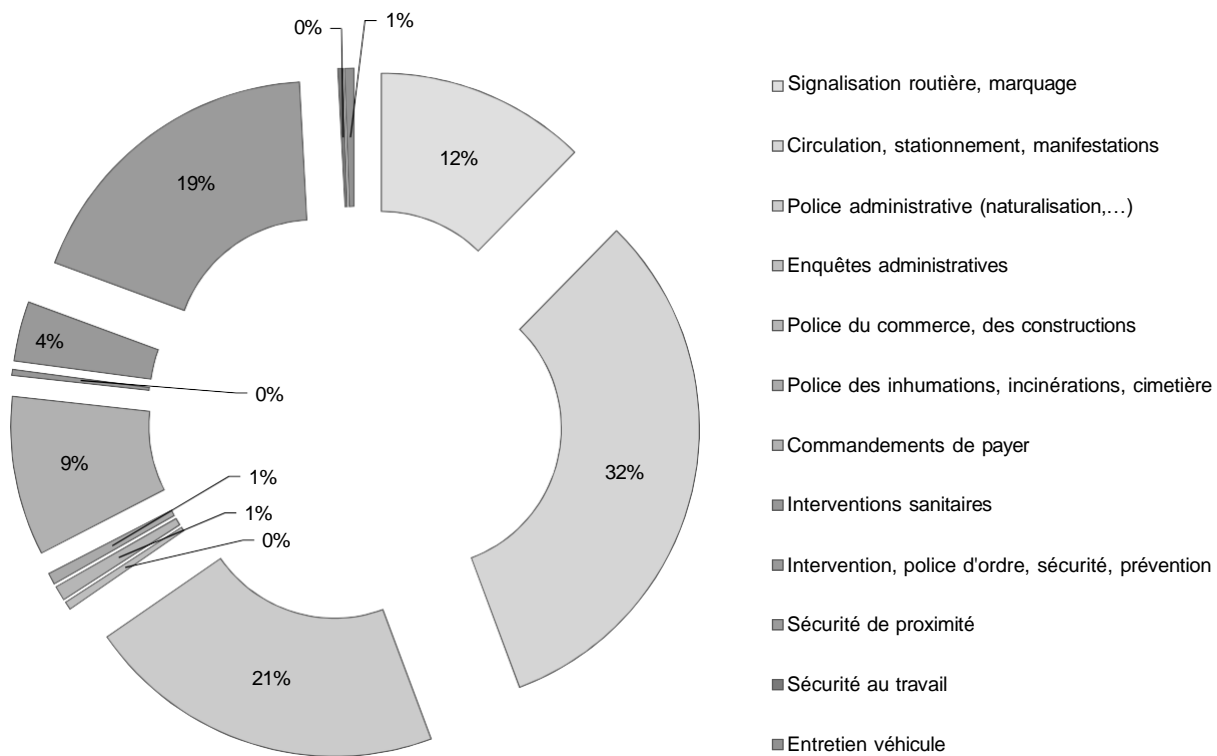
CAMPING – CAR

La zone de camping-car à la Place des Feuilles génère un chiffre d'affaires de CHF 20'507.60.

REPARTITION DES HEURES EFFECTIVES PAR CHANTIER ET PAR COMMUNE

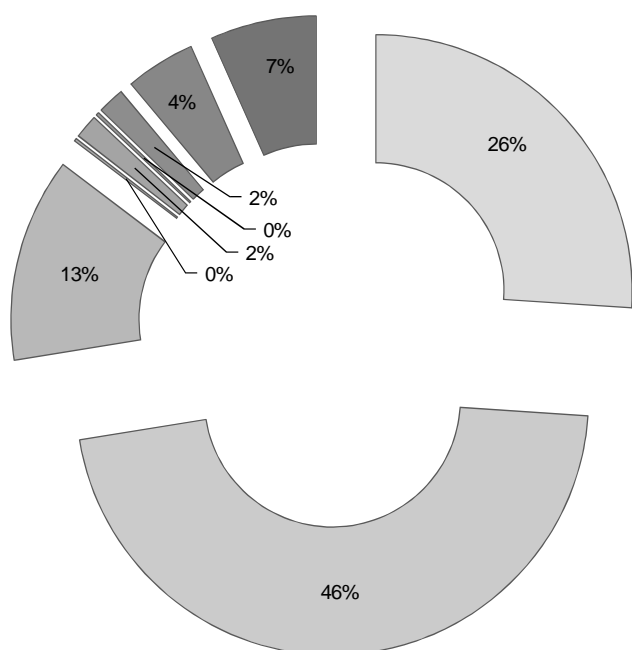
ASP (Leysin)

	Heures	
Signalisation routière, marquage	314.50	12%
Circulation, stationnement, manifestations	815.50	32%
Police administrative (naturalisation,...)	537.50	21%
Enquêtes administratives	12.50	0%
Police du commerce, des constructions	22.00	1%
Police des inhumations, incinérations, cimetière	17.50	1%
Commandements de payer	237.50	9%
Interventions sanitaires	9.00	0%
Intervention, police d'ordre, sécurité, prévention	89.50	4%
Sécurité de proximité	473.00	19%
Sécurité au travail	7.50	0%
Entretien véhicule	14.00	1%
Total	2 550.00	



ASP (Ormont-Dessous)

	Heures	
Signalisation routière, marquage	138.50	26%
Circulation, stationnement, manifestations	246.50	46%
Police administrative (naturalisation,...)	68.50	13%
Enquêtes administratives	1.00	0%
Police du commerce, des constructions	8.00	2%
Commandements de payer	1.00	0%
Interventions sanitaires	9.00	2%
Intervention, police d'ordre, sécurité, prévention	23.50	4%
Sécurité de proximité	35.50	7%
Total	531.50	



- Signalisation routière, marquage
- Circulation, stationnement, manifestations
- Police administrative (naturalisation,...)
- Enquêtes administratives
- Police du commerce, des constructions
- Commandements de payer
- Interventions sanitaires
- Intervention, police d'ordre, sécurité, prévention
- Sécurité de proximité

CONVENTION DE COLLABORATION ORMONT-DESSOUS



Une convention de collaboration avec Ormont-Dessous fixe l'indemnité annuelle des 400 heures de l'assistant de sécurité publique à fr. 28'000. --.

STATISTIQUE ANNUELLE DE LA POPULATION (selon SCRIS¹)

	Au 31.12.2022	Au 31.12.2023
Suisses	1'808	1'845
Etrangers	1'944	1'884
Total	3'752	3'729

RECENSEMENT ANNUEL (établi par le contrôle des habitants)

	Au 31.12.2022	Au 31.12.2023
Suisses établis	1'806	1'838
Etrangers B + C	1'868	1'740
Carte diplomatique	4	4
Total résidents à l'année	3'678	3'582
Suisses séjour	40	39
Etrangers séjour	9	9
Saisonniers L	82	160
Requérants d'asile	204	199
Total population de Leysin	4'013	3'989

soit au total pour 2023 : Suisses : 1'877 (1'846) Etrangers : 1'749 (1'877)

Représentant plus de 100 nationalités différentes, notamment : Allemagne 31, Belgique 43, Canada 33, Chine 212, Corée 12, Erythrée 12, Espagne 75, Etats-Unis 133, France 333, Italie 112, Japon 132, Mexique 34, Pays-Bas 19, Pologne 37, Portugal 140, Royaume-Unis 99, Russie 26, Serbie 27, Taïwan 7, Thaïlande 11, Ukraine 97, Vietnam 29.

<u>Etudiants écoles privées</u>	Au 31.12.2022	Au 31.12.2023
Leysin American School	293	291
Kumon Leysin Academy	93	78
SHMS – SMU *	417	408
Malvern	45	
Total	848	777

* y compris les étudiants ne séjournant plus à Leysin, car en stage en d'autres lieux, mais toujours inscrits dans notre commune selon les directives du Service de la population.

¹ SCRIS : Service cantonal de recherche et d'information statistiques
RAPPORT DE GESTION 2023

<u>Evènements enregistrés dans l'année</u> personnes inscrites au Contrôle des habitants	2022	2023
Naissances	17	19
Décès (habitants ou résidents)	23	16
Mariages	10	13
Divorces	15	12
Naturalisations suisses domiciliés	32	43
Arrivées, retours	1'386	1'139
Départs	1'061	1'196
Nombre de ménages	1'474	1'471

DECES

16 décès ont été enregistrés en 2023, soit :

ROULET Gilles - 1957

CHABBEY Xuan - 1983

FIDANZA Francis - 1948

VOGT Eliane - 1928

BERTOCCHI Arsenio - 1934

DUPERTUIS François - 1943

PITTIER Yvette - 1942

CRETENAND Elisabeth - 1947

DUTOIT Nelly – 1933

MACEDO DE CARVALHO Manuel - 1952

MAYBUD Amir - 1944

TREMBLAY Marie-Anne - 1940

DOURDAN André - 1943

MAITRE Danielle - 1938

TAUXE Patricia - 1971

MUHLEMANN Madeleine - 1928



Rapport de gestion des forêts

EXERCICE 2023



BILAN CLIMATIQUE 2023

Dans la continuité de 2022, année la plus chaude que la Suisse ait connue depuis le début du XX^e siècle, 2023 se classe au deuxième rang des années les plus chaudes sur notre territoire.

Celle-ci a débuté de manière extrêmement douce avec un manque de neige marqué en montagne. Le printemps a connu localement une humidité record, tandis que l'été a débuté régionalement avec un mois de juin très sec. En juillet et août, des vagues de chaleur ont suivi et les mois de septembre-octobre ont été très similaires. Au Nord des Alpes, le mois de novembre et les deux premières semaines de décembre ont été très arrosés.

Les périodes sèches ont rendu vulnérables les épicéas face aux bostryches typographes qui ont été très actifs de juillet à octobre. Il était donc difficile d'agir partout au bon moment et nous sommes intervenus jusqu'à trois fois aux mêmes endroits. La lutte contre le bostryche nous a occupés jusqu'à fin octobre et nous a fait prendre du retard sur le début des coupes normales.

Bostryche typographe et galeries entre le bois et l'écorce



SOINS AUX PLANTATIONS

Ces dernières années, la priorité a été donnée au rajeunissement naturel. Lors des martelages de coupes, nous créons des ouvertures dans le peuplement pour amener de la lumière et de la chaleur au sol afin de favoriser la germination des graines des arbres en place. Les jeunes arbres issus du peuplement environnant sont mieux adaptés aux conditions locales et plus résistants aux perturbations biotiques et abiotiques.

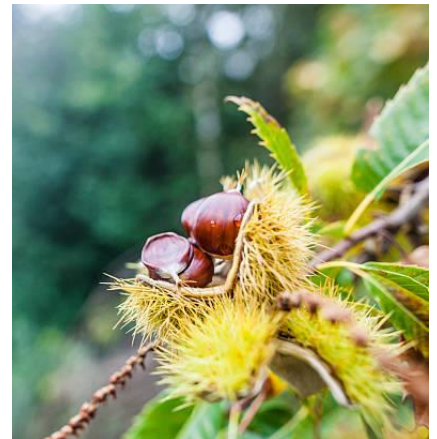
Ces dernières années le changement climatique est une des causes de la détérioration de nos forêts. Le bostryche de l'épicéa et du sapin en est la suite logique. Dans l'idée de maintenir du résineux et des forêts résistantes, nos prochaines plantations doivent tenir compte de ce phénomène et nous devons ajuster les variétés, notamment se diriger vers du chêne ou du **châtaignier** (présenté ci-après), du mélèze voir du douglas. Tout ce qui pourra s'installer naturellement sera d'autant plus adapté et résistant.

Châtaignier

Le châtaignier (*Castanea sativa*) qui est le plus courant en Europe peut mesurer 30 mètres de haut. Le fruit est la châtaigne, à ne pas confondre avec les marrons qui sont ceux du marronnier et sont plutôt toxiques. Mais malgré cette différence, les préparations que nous consommons sont régulièrement appelés : purée de marrons, marrons glacés ou marrons chauds grillés.

Les fruits font partie du régime alimentaire d'oiseaux (geais, corbeaux, pigeons) et de mammifères (sangliers, cerfs, écureuils).

Le bois et l'écorce contiennent une proportion élevée de tanins, ce qui le rend très résistant à la pourriture et dégradation. Il est alors beaucoup utilisé pour la construction de charpente. Sur le territoire de Leysin nous pouvons en observer à Drapel et en Ponty. Il s'agit de rejets de souches issus de taillis autrefois utilisé pour la fabrication de charbon avec le chêne et le hêtre.



FAUNE ET FORÊT



On constate clairement une augmentation du gibier, notamment du cerf qui passe l'hiver dans la vallée alors que ce n'était pas le cas avant. Les plans de tir ont été augmentés et effectués pratiquement à

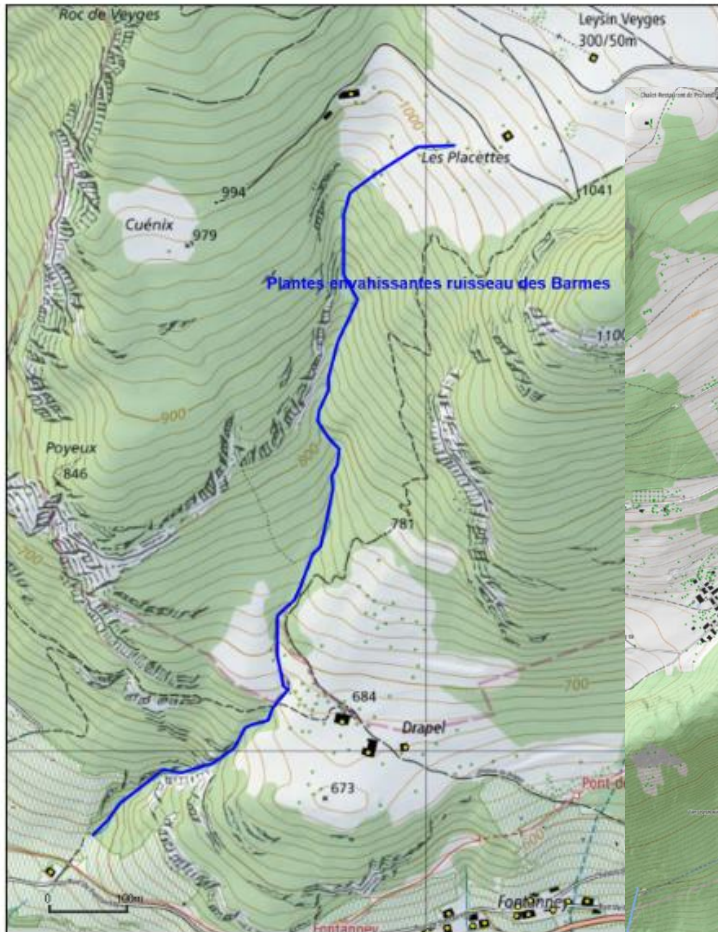
100%. Pour le moment, le service de la faune continue à maintenir une pression suffisante sur les effectifs. Nous subissons des dégâts sur l'ensemble du territoire avec ponctuellement des zones plus marquées. C'est dans ces zones que la pression est mise sur le gibier. Des relevés plus précis vont être effectués au printemps 2024 par placettes aléatoires. Celles-ci sont prises en charge par le canton et permettront d'intervenir plus précisément.

Dégâts d'écorçages sur des résineux

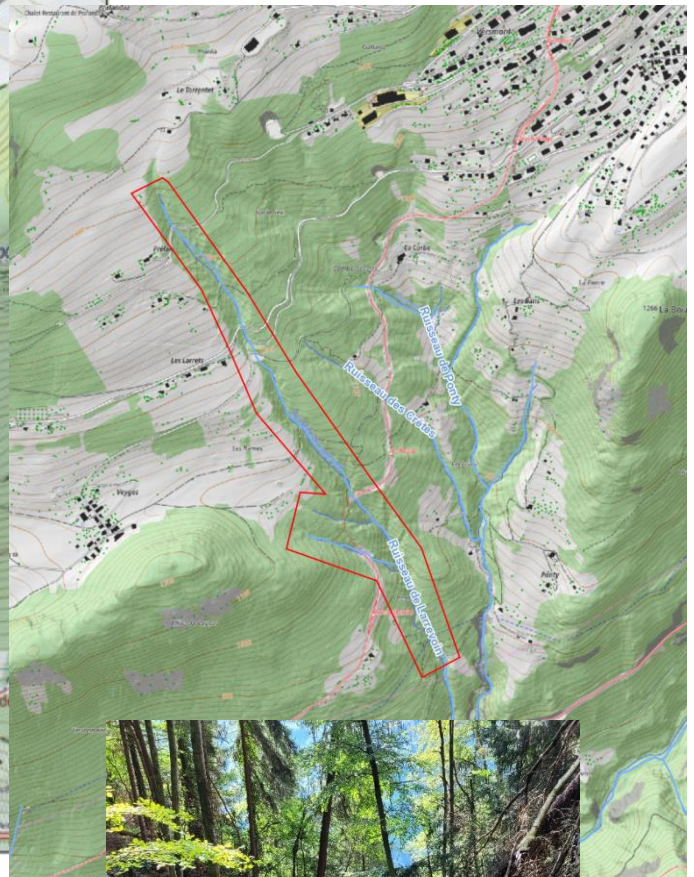


ENTRETIEN DE RUISSEAUX ET PLANTES ENVAHISSANTES

En 2023, nous sommes intervenus sur deux ruisseaux pour l'enlèvement des embâcles et pour arracher les plantes envahissantes, principalement du Buddleia. Ces travaux ont été effectués au ruisseau des Barmes et également au ruisseau du Larvein. Dans l'idée de réduire fortement la propagation, deux passages annuels sont nécessaires et cela devra être reconduit les prochaines années.



Ruisseau du Larvein



Ruisseau des Barmes

Buddleia



Embâcles du Larvein

SOINS AUX JEUNES PEUPEMENT

Les surfaces de fourrés et perchis jusqu'à un diamètre de 20 cm ne sont pas très nombreuses et déjà traitées les années précédentes. Il n'y a pas donc pas eu de soins aux jeunes peuplements cette année.

CHABLIS - COUPES DE BOIS

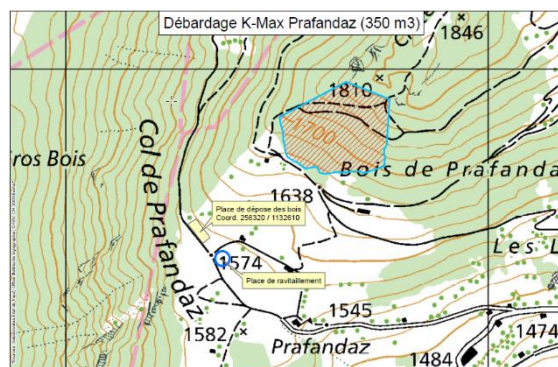
Exploitation des chablis (bois versés, malades ou bostrychés)

Les dernières années ont été marquées par une augmentation des chablis notamment des bostrychés, mais sur Leysin, les volumes restent relativement faibles. Nous avons exploité plusieurs foyers dont les deux plus importants aux Charbonnières et à la Carrière des Chamois. Les autres étant répartis à l'amont du village. La lutte contre le bostryche nous a occupés jusqu'à fin octobre. Nous avons également assaini les lisières des pistes de ski pour le compte de TLML.

Les Charbonnières (laissé sur place)	25.00 m ³
Carrière des chamois et secteurs à l'amont du village (débardé)	130.92 m ³
TLML (laissé sur place)	33.00 m ³
Total	188.92 m³

Coupes normales

Le Dailley	361.35 m ³
Prafandaz	308.00 m ³
Le Maupas	210.20 m ³
Total	879.55 m³



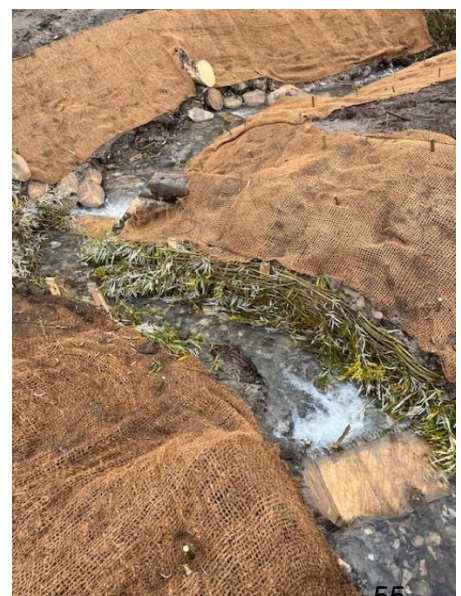
BILAN DE GESTION

Description	Unité	Quantité annuelle selon les baux	Surface ou volume effectués en 2023	Résultat
Indemnité de base	CHF	46'000.-		
Soins aux plantations	are	0	0	0
Soins jeunes peuplements	are	100	0	- 100
Coupes (m3-st)	m ³	1'000	879.55	- 120.45
Chablis débardés	m ³	0	130.92	+ 130.92
Chablis laissés sur place (LP)	m ³	0	58.00	+ 58.00
Vente des bois *	m ³	1'000	1010.47	+ 10.47

* la vente des bois ne comprend pas les bois laissés sur place

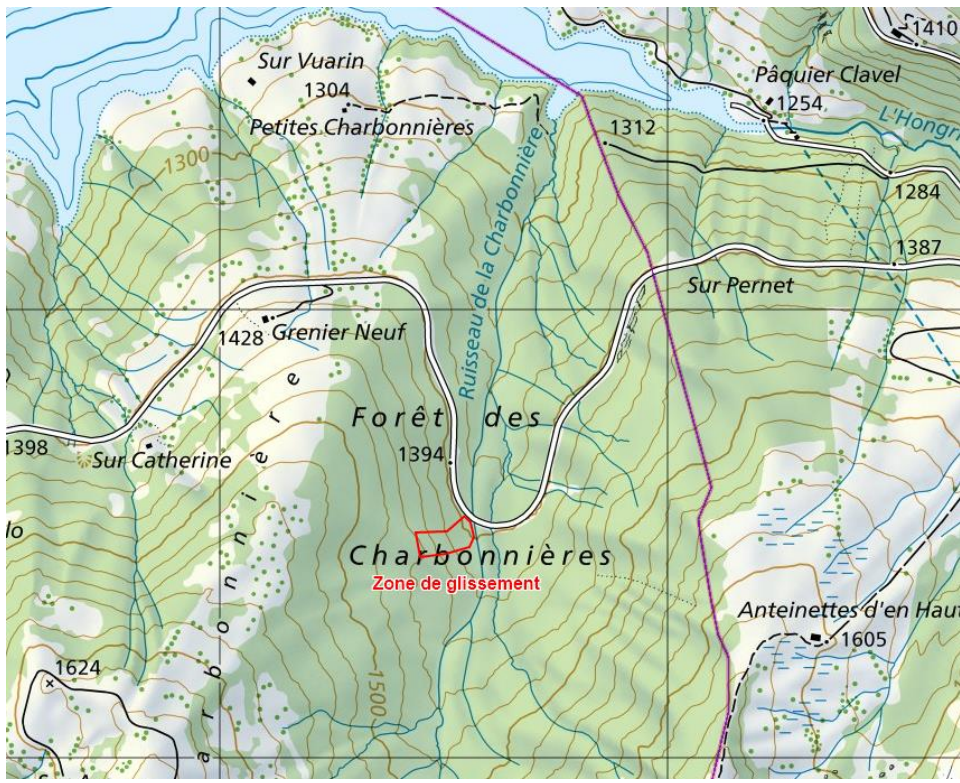
RUISSEAU DE CRETZAZ

Nous sommes intervenus au ruisseau de Cretzaz pour la construction des seuils en bois lors de la dernière étape de ces travaux. Nous avons également protégé les berges en plantant des boutures de saules et des arbustes. Le tracé fortement sinueux a nécessité plusieurs tressages en boutures de saules pour la protection des courbes contre l'érosion.



GLISSEMENT DE TERRAIN A L'HONGRIN

L'automne dernier fut très humide. En effet, depuis la fin octobre jusqu'au début décembre il a plu régulièrement et parfois abondamment. Nous devons constater de nombreux dégâts sur les berges des torrents, ruisseaux et également plusieurs glissements de terrain importants. A l'Hongrin, c'est plus de 1'000 m³ de matériaux qui ont glissé jusqu'à la route, obstruant l'entrée d'aqueduc au passage de la route. Environ 80 m³ de bois sont enchevêtrés ou mélangés à cette masse qui reste instable. Une visite sur place avec le représentant d'Arma Suisse a été organisée afin de planifier les travaux de remise en état. Celle-ci prend en charge l'entier des travaux.



INFORMATIONS DIVERSES**Bois de service et bois énergie :**

Le volume de plaquettes vendu en 2023 provenant du hangar du Sépey et des Diablerets s'élève à 3'599 m³/plaquettes. Cela représente environ 1'440 m³ de bois brut.

Le marché des bois de construction est toujours demandeur mais nous avons constaté un léger tassement des prix depuis le milieu de l'année (environ 5.-/m³). Les prix devraient encore baisser en début d'année prochaine sur tous les assortiments.

Seul le bois énergie a le vent en poupe et le marché reste dynamique. Malgré cela, nous avons vendu moins de bois de feu en bûches qu'en 2022 qui fut une année exceptionnelle. Il est vrai que beaucoup de clients avaient fait des réserves pour plusieurs années et l'hiver a été moins froid.

**EFFLOT DE VEYGES**

Dans le cadre de l'Efflot de Veyges et de son syndicat, le GFLO a organisé une visite du secteur avec le comité et son président. Le but était de faire découvrir l'endroit pour certains, puis de montrer les travaux d'entretien et de réparations réalisés.

NOUVEAU GARDE FORESTIER

Arnaud Giovanolla de Muraz est notre nouveau Garde Forestier. Il a été engagé au 1^{er} octobre, directement à la fin de sa formation.



NOËL EN FORÊT

Nous avons fêté Noël en forêt à Ormont-Dessous. Malheureusement la météo n'était pas favorable et nous nous sommes repliés dans notre hangar à copeaux.



Au terme de ce reflet des principales activités de ses dicastères, la Municipalité tient à adresser ses remerciements chaleureux au Conseil communal pour la confiance qu'il lui a témoignée tout au long de l'année ainsi qu'aux membres de ses commissions permanentes ou ad hoc pour le travail accompli en faveur de la collectivité. Elle souhaite qu'avec l'engagement de chacun, notre Commune, ses autorités et son personnel continuent à accomplir leurs tâches avec compétence et efficacité.

En conclusion, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN, DANS SA SEANCE DU 20 JUIN 2024

Vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité

Où le rapport de la Commission des Finances

Où le rapport de la Commission de Gestion

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 mai 2024.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :	Le Secrétaire :
	
Jean-Marc Udriot	Jean-Jacques Bonvin

